



ELLE A ATTEINT DES TAUX
À DEUX CHIFFRES
DANS PLUSIEURS PAYS

**L'INFLATION
MONDIALE PÈSE
SUR L'ALGÉRIE**

Lire en page 6



L'INITIATIVE EST PRISE PAR LE
MINISTÈRE DU COMMERCE

**L'EMSID, UNE PARADE
FACE À LA HAUSSE
DES PRIX DES
FOURNITURES SCOLAIRES**

Lire en page 6

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2023 // N°640 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

SUITE AUX INONDATIONS
DÉVASTATRICES EN LIBYE

**L'ALGÉRIE
A MIS EN PLACE
UN PONT
AÉRIEN D'AIDE
HUMANITAIRE
D'URGENCE**

Lire en page 4



EN VUE DE LA SÉCURITÉ
ALIMENTAIRE ET DE LA
MODERNISATION DE
L'AGRICULTURE

**LE GOUVERNEMENT
ÉTABLIT UNE
STRATÉGIE À
PLUSIEURS VOLETS**

Lire en page 4



LES TURBULENCES DU FOND
RISQUENT DE REMONTER À LA
SURFACE

**LE 11^E CONGRÈS
DU FLN SOUS
HAUTE TENSION**

Lire en page 5



IL A DEMANDÉ AU GOUVERNEMENT D'APPORTER
DES CORRECTIONS AU PLF RECTIFICATIF 2023

**TEBBOUNE BRAQUE
LES PROJECTEURS
SUR LE POUVOIR D'ACHAT**

Lire en page 3



DÉCLARANT N'AVOIR PAS BESOIN
DES AIDES HUMANITAIRES
PROPOSÉES PAR L'ALGÉRIE

**LE MAROC REFUSE
LA MAIN TENDUE**

Lire en page 3





UN VOYAGEUR ARRÊTÉ EN POSSESSION D'UN FAUX VISA À L'AÉROPORT D'ALGER

Les éléments de la PAF de l'aéroport Houari-Boumediène à Alger, ont procédé à l'arrestation d'un voyageur en possession de faux documents de voyage et qui s'apprêtait à voyager avec un faux visa.

En effet, le voyageur qui n'est autre qu'un ressortissant algérien établi en Allemagne a tenté de voyager au départ de l'Algérie vers son pays de résidence pour retrouver sa petite famille avec un faux visa. Le passager en question a été arrêté et présenté devant la justice. Lors de l'audience, le mis en cause a expliqué qu'il était bien au courant qu'il s'agit d'un délit,



mais ses circonstances l'ont obligé à agir de la sorte. Notamment le besoin de retrouver sa femme et sa fille à l'étranger. Pour pouvoir obtenir le faux document, il a fait

appel à un certain « Mourad » spécialisé dans la falsification des documents de voyage, en contrepartie d'une somme de 30 millions de centimes.

SÉISME AU MAROC LE GESTE HUMANITAIRE DES JUDOKAS ALGÉRIENS

Profitant de leur présence au Maroc, en marge des Championnats d'Afrique de judo, les athlètes algériens sont venus en aide aux victimes du séisme qui a tou-

ché plusieurs villes du pays voisin. En effet, ils ont participé au don de sang. La sélection nationale de judo (messieurs/dames) a pris part aux Championnats d'Afrique qui se sont déroulés à Casablanca, au Maroc. Après une participation très honorable, les judokas algériens se sont distingués par un geste humanitaire. En effet, ils sont venus en aide aux victimes du séisme qui a touché plusieurs villes

marocaines. Avant de quitter le pays voisin, ils ont participé au don de sang. « En marge des Championnats d'Afrique de judo à Casablanca, des membres de la sélection nationale, en compagnie de ceux du Maroc, ont participé au don de sang. Et ce, en solidarité avec les victimes du séisme, à l'hôpital universitaire de la Société Mohamed V des sciences de la santé », a écrit la Fédération algérienne de judo sur sa page facebook officielle.

GAO SOLIDAIRE AVEC BAMAKO, COUVRE-FEU À TOMBOUCTOU POUR 30 JOURS

Un couvre-feu a été instauré à Tombouctou pour une durée de 30 jours, après les attaques incessantes du groupe Nosrat. Les autorités ont décidé de cette mesure pour éviter des incursions terroristes. Par ailleurs, les habitants de Gao sont toujours dans l'émoi après l'attaque kamikaze qui a visé vendredi le camp Firhoun dans la zone aéroportuaire. Au lendemain de cette incursion terroriste, l'Armée a annoncé qu'un incident s'est produit au nord de la même ville impliquant un de ses avions.

Selon les explications du chef d'état-major de l'Armée de l'air, le général de brigade Alou Boï Diarra, l'appareil avait effectué avec succès une mission qui s'est déroulée vers le crépuscule dans des conditions météorologiques exécrables. Malheureusement, il y a eu quelques problèmes techniques qui ont obligé l'équipage à s'éjecter de l'appareil qui s'est ensuite écrasé. Ces événements dramatiques sont intervenus 24 heures après l'attaque terroriste barbare du bateau Tombouctou de la Compagnie malienne de navigation (Comanav) dans la zone de Gourma Rharous faisant plusieurs morts et blessés.

MAWLID ENNABAWI 2023 UNE INSTITUTION SCIENTIFIQUE QATARIE DÉTERMINE LA DATE



La maison du calendrier qatari (Qatar Calendar House) a révélé ses calculs astronomiques pour le mois de Rabi-Al-Awal de l'année 1445 AH, période de commémoration du Mawlid Ennabawi. Selon cette institution astronomique privée, le croissant du mois de Rabi-Al-Awal devrait

apparaître le vendredi 15 septembre à 4h40, heure de Doha, ce qui correspond à 2h40 heure d'Alger. Il est important de noter que le croissant ne sera pas visible le soir du jeudi 14 septembre dans tous les pays arabes et islamiques, car il ne sera pas encore apparu au coucher du soleil.

TIRS PRÈS D'UN POINT DE DEAL À MARSEILLE LA JEUNE FEMME TOUCHÉE PAR UNE BALLE PERDUE EST DÉCÉDÉE

La victime de 24 ans se trouvait chez elle avec sa mère, au troisième étage d'un immeuble de la cité Saint Thys, dimanche soir. La jeune femme de 24 ans qui se trouvait en état de mort cérébrale après avoir été touchée par une rafale tirée à l'aveugle près d'un point de vente de drogues, dimanche soir vers 23h dans le 10e arrondissement de Marseille, est décédée ce mardi 12 septembre au matin à l'hôpital, annonce le parquet de Marseille dans un communiqué. La jeune femme, prénommée Socayana, était chez elle avec sa mère, au troisième étage d'un immeuble de la cité Saint Thys, au moment des faits. Une balle a traversé un contre-pla-

qué de bois situé en bas d'une baie vitrée puis l'a atteinte. Grièvement blessée au niveau de la tête, elle avait été transférée à l'hôpital de la Timone avec un pronostic vital engagé. « Selon les premiers éléments recueillis, les tirs auraient eu lieu dans un premier temps sur la pharmacie près de laquelle se regroupaient généralement de nombreux jeunes et où se situerait un point de vente de stupéfiants. La pharmacie a été fortement impactée par les tirs. Puis, dans un second temps, un tir en rafale à l'aveugle aurait eu lieu au moment du départ des auteurs », détaille la procureure de la République de Marseille, Dominique Laurens, dans le communiqué.

ATTERRISSAGE D'URGENCE RÉUSSI D'UN AIRBUS A320 DANS UN PRÉ EN SIBÉRIE

L'avion reliant Sotchi, sur la mer Noire, et Omsk, en Sibérie, s'est posé vers 02H44 GMT sur un terrain herbeux à la suite d'un incident technique non précisé. Un Airbus A320 de la compagnie russe Ouralskie Avialinii a dû effectuer le 12 septembre un atterrissage d'urgence dans un pré en Sibérie à la suite d'un incident technique non précisé, ont indiqué les autorités russes. Selon le gendarme de la sécurité aérienne russe, Rossaviatsia, l'avion reliant Sotchi, sur la mer Noire, et Omsk, en Sibérie, s'est posé vers 02H44 GMT sur un terrain herbeux près du village de Kamenka, dans la région de Novossibirsk.

« Un an après le début du traitement, 44,1% des patients étaient toujours en vie dans le groupe recevant le vaccin contre seulement 27,5% dans le groupe chimiothérapie », selon les résultats d'un essai clinique de phase 3 mené par une biotech installée à Nantes. La société française de biotechnologie OSE Immunotherapeutics, installée à Nantes, a présenté lundi 11 septembre des résultats positifs de son vaccin thérapeutique Tedopi chez des patients

CANCER DU POUMON LES RÉSULTATS POSITIFS D'UN VACCIN THÉRAPEUTIQUE

atteints de cancer avancé du poumon qui démontrent une diminution du risque de décès par rapport à la chimiothérapie. « Un an après le début du traitement, 44,1% de ces patients étaient toujours en vie dans le groupe recevant le vaccin contre seulement 27,5% dans le groupe chimiothérapie », selon les résultats d'un

essai clinique de phase 3 (étape qui précède la commercialisation) qui ont été publiés lundi dans la revue Annals of Oncology. « L'étude montre également que le vaccin à la place de la chimiothérapie permet de maintenir une meilleure qualité de vie des patients » et « moins d'effets secondaires », indique le pro-

fesseur Benjamin Besse, directeur de la recherche clinique à l'Institut Gustave-Roussy et investigateur principal de l'essai baptisé Atalante-1. Ces résultats « permettent d'envisager un nouvel espoir pour ces patients », a déclaré le directeur général d'Ose Immunotherapeutics, Nicolas Poirier, au cours d'une conférence de presse virtuelle, soulignant que plus d'un millier d'injections avaient été réalisées au cours des différentes études cliniques.

L'EXPRESS



Quotidien national d'information
édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/FAX Admnistration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:
ZAHIR MEHDAOUI
zahir.mehdaoui1969@gmail.com
Email:
redaction@express-dz.com
Site Web:
www.lexpressquotidien.dz
/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz
Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«**POUR VOTRE PUBLICITÉ
S'ADRESSER À:**
**L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité» Agence
ANEP 01, Avenue Pasteur Alger**
Tel : 021 73 71 28 / 021 73 76 78
/ 021 74 99 81
Fax : 021 73 95 59
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

IL A DEMANDÉ AU GOUVERNEMENT D'APPORTER DES CORRECTIONS
AU PLF RECTIFICATIF 2023

Tebboune braque les projecteurs sur le pouvoir d'achat

Le président de la République a demandé au gouvernement de préparer une étude globale et intégrée sur la faisabilité d'un retour flexible au système « licence classique », en remplacement du système « LMD » et à établir une nouvelle carte universitaire qui prenne en compte la vision des « villes universitaires » qui préserve la philosophie de la solidarité et la dimension nationale dans la formation des cadres universitaires algériens.

M Abdelmadjid Tebboune a présidé hier une réunion du Conseil des ministres consacrée au projet de loi de finances rectificative pour l'année 2023, ainsi que des exposés sur la rentrée scolaire et universitaire, le suivi de la disponibilité des produits de large consommation sur le marché national, outre des décisions importantes relatives aux préoccupations des citoyens. Le chef de l'Etat a demandé au gouvernement d'apporter des corrections à certaines dispositions du projet de loi de finances rectificative, de manière à les mettre en cohérence dans le but d'améliorer encore le pouvoir d'achat des citoyens et de renforcer le front intérieur. Il a en outre exhorté le ministre des Finances à accroître la mobilisation des ressources financières pour accélérer la numérisation des structures du ministère. Tebboune a par ailleurs chargé les ministres de l'Intérieur et de l'Education nationale de prendre toutes les mesures nécessaires et de lever tous les obstacles pour réussir la rentrée scolaire. Le Président de la République a par ailleurs demandé à ce que les com-



munes, ne disposant pas de suffisamment de moyens, ne financent pas les fournitures d'écoles primaires, et que l'Etat prenne cela sur lui afin de préserver la démocratisation de l'éducation. Il a également réitéré sa volonté d'accorder une importance extrême aux cantines scolaires dans les zones reculées, l'objectif étant d'instaurer un climat propice à l'apprentissage. Il a aussi insisté sur la nécessité d'accélérer la mise en place d'un bureau national des restaurants scolaires. Dans le même registre, les walis seront désormais chargés de supervi-

ser entièrement et directement la rentrée scolaire dans leurs circonscriptions.

VERS LA SUPPRESSION DU SYSTÈME « LMD »

Le chef de l'Etat a évoqué également l'enseignement supérieur et la transformation que connaît ce secteur, qui constitue une locomotive pour la recherche scientifique et un modèle dans l'utilisation de la numérisation. Tebboune a demandé la création d'une école nationale supérieure dédiée à la cybersécurité. Cela devrait se faire en coordination avec le ministère de la Défense nationale, afin de renforcer la sécurité nationale. Il a également invité le gouvernement à préparer une étude globale et intégrée sur la faisabilité d'un retour flexible au système « licence classique », en remplacement du système « LMD » et à établir une nouvelle carte universitaire qui prenne en compte la vision des « villes universitaires » qui préserve la philosophie de la solidarité et la dimension nationale dans la formation des cadres universitaires algériens.

Youcef Salami

DÉCLARANT N'AVOIR PAS BESOIN DES AIDES HUMANITAIRES PROPOSÉES PAR L'ALGÉRIE

Le Maroc refuse la main tendue

Le gouvernement algérien a pris acte de la réponse officielle du Royaume du Maroc qui a déclaré n'avoir pas besoin des aides humanitaires proposées par l'Algérie, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. "Dans une déclaration à la presse, lundi, le ministre marocain de la Justice avait annoncé que le Royaume marocain a accepté les aides humanitaires proposées par l'Algérie, qui seront acheminées en coordination avec le ministère marocain des Affaires étrangères", précise le communiqué. "Sur la base de cette déclaration, le ministère algérien des Affaires étrangères a informé son homologue marocain, par le biais du Consulat général de l'Algérie à Casablanca et le Consulat général du Maroc à Alger, des mesures prises par le gouvernement algérien pour la mobilisation de trois avions de grande capacité pour le transport des aides humanitaires au Maroc selon les besoins nécessaires en cas de catastrophes

naturelles. Le Consul général d'Algérie à Casablanca était en contact avec la cellule de crise créée au niveau du ministère marocain des Affaires étrangères afin d'officialiser la proposition d'aide présentée par l'Algérie", ajoute la même source. "Alors que l'opération a été parachevée et après insistance des autorités algériennes compétentes durant l'après-midi et la soirée de la journée d'hier, le ministère marocain des Affaires étrangères a pris contact, avant minuit, avec le Consul général algérien à Casablanca", selon le document. "Le Directeur général du ministère marocain des Affaires étrangères a informé le Consul algérien qu'après évaluation, le Royaume du Maroc n'avait pas besoin des aides humanitaires proposées par l'Algérie", lit-on dans le communiqué. "Le gouvernement algérien prend acte de la réponse officielle du Maroc dont on tire les conséquences évidentes", selon la même source. Si l'on refuse la main tendue, c'est qu'on n'a pas compris le sens de l'humanité,

une valeur universelle. Quelques jours après le séisme qui a fait plus de 2 800 morts, le gouvernement marocain a accepté l'aide humanitaire de quatre pays (Espagne, Émirats arabes unis, Qatar et Royaume-Uni), mais n'a pas encore accepté celle de la France ou des Etats-Unis. Le Maroc a décliné l'aide de la France, par exemple. Le gouvernement marocain affirme qu'il doit faire l'état des lieux avant d'accepter de l'aide supplémentaire. Il y a des défis logistiques. Il faut cibler les besoins. Mais derrière cette explication officielle se profilent d'autres enjeux d'ordre géopolitique. En effet, le Maroc et la France ne se parlent plus depuis plusieurs mois, le Maroc ayant même rappelé son ambassadeur à Paris. Une crise humanitaire « peut faire apparaître des rapprochements ou des petits froids entre les pays, et c'est apparemment le cas ici », observe Béatrice Hibou, directrice de recherche au CNRS, citée dans les colonnes de La Presse.

Y. S.

PRESSE ÉCRITE, ÉLECTRONIQUE ET AUDIOVISUEL

Le ministre de la Communication se réunit avec les représentants des syndicats du secteur

Dans le sillage de ses réunions avec les divers acteurs du monde de la presse, le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, s'est réuni, lundi soir, avec les représentants des syndicats et des associations nationales activant dans le secteur, qu'il a invités à « s'organiser conformément aux orientations du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune ». Cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère s'inscrit dans le cadre de la poursuite par M. Laagab de l'écoute des préoccupations et des propositions des affiliés au secteur et des professionnels, dans l'objectif de "mettre en place une feuille de route de l'action à l'avenir du système médiatique, étant donné que les syndicats expriment les préoccupations des journalistes". Le ministre de

la Communication a, en outre, appelé l'ensemble des responsables et représentants des syndicats et des associations nationales activant dans le secteur à "s'organiser conformément aux orientations du Président de la République et à la solidarité syndicale entre eux en vue d'examiner les problèmes en suspens, notamment en ce qui a trait à la situation sociale des journalistes et à la mise en place d'un diagnostic précis de leurs conditions professionnelles, pour peu qu'il soit accompagné de solutions et de propositions". Dans le même sillage, le ministre a réaffirmé son souci d'apporter soutien et accompagnement affirmant que "le ministère ne ménagera aucun effort à prendre en charge les préoccupations dans le cadre de la loi en vigueur". "Le secteur doit parache-

ver son système législatif et l'installation des structures d'encadrement", a poursuivi Laagab, insistant sur "l'impératif de mettre en place un conseil de déontologie dans les plus brefs délais". La rencontre a permis "d'examiner quelques dispositions de la nouvelle loi organique sur l'information, notamment celles relatives à la protection du journaliste et à la formation", selon la même source qui ajoute que le ministre de la Communication a estimé que le nouveau texte "assure davantage de protection aux journalistes dans l'exercice de leurs missions". "Pour leur part, les syndicats du secteur se sont félicités de la rencontre, saluant l'ouverture, par le ministre, des canaux de dialogue à l'ensemble de la corporation.

I.Med

LA DÉPRÉCIATION DE L'EURO FACE AU DOLLAR POURRAIT MENER À UNE CRISE POLITIQUE EN EUROPE

QUELLES CONSÉQUENCES MONÉTAIRES SUR L'ALGÉRIE ?

La dépréciation de l'euro face au dollar dope la compétitivité de la zone euro et pourrait à terme mener à une véritable crise politique. L'euro plonge face au dollar, "est-ce une bonne ou une mauvaise nouvelle ?" se demande capital.fr. Certains expriment leurs appréhensions et affirment que la dépréciation de l'euro face au dollar aura des répercussions importantes, jusqu'en Algérie. Pour autant, le phénomène tend aussi à soutenir l'inflation en Europe, et pourrait même mener à une crise politique, avertit le chroniqueur Marc Touati, président du cabinet ACDEFI, dans les colonnes de capital.fr. Après avoir culminé à 1,23 dollar en janvier 2021, puis s'être effondré à 0,96 dollar en septembre 2022, l'euro a repris progressivement quelques couleurs au gré des resserrements monétaires de la BCE, remontant à 1,12 dollar en juillet 2023. Mais depuis, la tendance est redevenue logiquement baissière, l'euro repassant même sous 1,07 dollar le 7 septembre. Cette baisse de l'euro sous les 1,10 dollar est amplement justifiée et ne fait que valider la réalité des écarts économiques et financiers entre les Etats-Unis et la Zone Euro. Avant de détailler les causes conjoncturelles de cette dépréciation, rappelons que le dollar est structurellement plus fort que l'euro, dans la mesure où il représente près de 65% des réserves de change mondiales, contre environ 20% pour l'euro. De plus, 50% des transactions commerciales dans le monde sont en dollars, alors que les Etats-Unis ne représentent que 11% du commerce mondial. En outre, la part de la Zone Euro dans le PIB planétaire en parités de pouvoir d'achat est passée de 22% en 1980 à désormais 11%. Dans le même temps, celle des Etats-Unis a également reculé, mais de 21% à 16%. Parallèlement, depuis 1995, la croissance de l'Oncle Sam a été presque constamment supérieure à celle de la Zone Euro. La dépréciation de l'euro face au dollar se comprend également sur ce terrain. Et ce, y compris pendant la crise du coronavirus, qui a été économiquement plus dévastatrice dans l'Union économique et monétaire (UEM) qu'aux Etats-Unis. Certes, en 2022, la croissance annuelle de la Zone Euro a été supérieure à celle des Etats-Unis. Mais il ne s'agissait malheureusement que d'une exception qui confirme la règle. Depuis le début de 2023, la croissance américaine dépasse ainsi nettement celle de la Zone Euro, presque comme d'habitude.

Dans cette dépréciation de l'euro face au dollar, il faut noter que le PIB américain a progressé de 93,4%, contre 50% pour celui de la Zone Euro (évidemment hors inflation).

I.M.A./avec Capital

EN VUE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE
ET DE LA MODERNISATION
DE L'AGRICULTURE

**LE GOUVERNEMENT ÉTABLIT
UNE STRATÉGIE
À PLUSIEURS VOLETS**

Les grandes lignes du Schéma stratégique de développement de la production céréalière en Algérie « octobre 2023 - juin 2028 » pour réunir toutes les conditions nécessaires pour atteindre l'autosuffisance en ces produits, ont été annoncées lundi à Alger. Ce schéma, élaboré par une commission multisectorielle, composée de chercheurs, d'experts et de responsables représentant les secteurs de l'Agriculture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de l'Industrie, de l'Energie, de l'Hydraulique et des Transports, est mis en place pour déterminer les raisons d'instabilité de la production céréalière, notamment le blé tendre, et d'y remédier. Le schéma a été exposé à l'Ecole nationale supérieure d'Agronomie (ENSA), en présence du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, et du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun. Pour M. Tarek Hartani, le Directeur de l'ENSA, cette stratégie est basée sur l'exploitation des résultats des recherches et des études techniques réalisées en Algérie, portant sur le sol et le climat afin de déterminer les endroits appropriés à la culture du blé dur et du blé tendre, de l'orge et de l'avoine, en prenant compte la qualité des semences. En revanche, l'intervenant a mis en exergue l'impératif d'«interdire la culture de blé dur sur les terres dédiées à la culture de blé tendre et d'orge et interdire la culture de blé tendre et d'orge sur les terres dédiées la plantation d'arbres fruitiers et au pâturage», appelant à prendre toutes les mesures pour stopper la dégradation du sol dans le nord du pays, où se concentre la culture des céréales. Parmi les recommandations avancées par M. Hartani afin de développer le volet technique de la filière céréalière, la généralisation de l'élevage du bétail progressivement au niveau des terres dédiées à la culture des céréales dans le nord et le sud du pays, ce qui améliorerait la fertilité du sol. Il a également été proposé de convertir l'une des fermes pilotes en un centre de recherche national dédié à l'agriculture pluviale, placé sous l'égide du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en coordination avec un pays ayant une expérience dans le domaine des céréales. Le plan stratégique de développement de la production céréalière prévoit le lancement «d'un projet national visant à convertir les terres incultes, couvrant près de 2,5 millions d'hectares sur une période de dix ans, pour la production d'autres récoltes, telles que les céréales, avec la consécration d'espaces pour les récoltes industrielles», selon M. Hartani. Dans l'objectif d'améliorer la production de blé à l'hectare, le plan prévoit également «la mise en place d'une politique de qualité dans la production de blé à partir de 2024 pour encourager les bonnes pratiques dans la filière céréalière».

L'IMPÉRATIF DE DIVERSIFIER LES SEMENCES

A cet effet, le Pr Tarik Hartani, Coordinateur du comité de réflexion pour le développement des céréales en Algérie et directeur général de ENSA, a affirmé, lors de son passage à la chaîne 3, hier, que pour réaliser les objectifs souligné par l'état en cette filière, y'a de nombreux aspects rentrent en compte « L'aspect matériel en agriculture est important. Nous savons que la tendance actuelle est la raréfaction de la main-d'œuvre agricole, mais la solution se trouve aussi dans un matériel agricole performant et des technologies innovantes. M. Hartani a insisté sur l'importance et la nécessité de valoriser les ressources hydriques afin d'atteindre ce que les autorités ambitionnent.

« Il faut valoriser tous les points d'eau, notamment les 500 retenues collinaires, pour parvenir à produire les 3 millions de tonnes de blé que l'on ambitionne. ». Si l'augmentation de la productivité est un défi majeur, elle doit être accompagnée par un travail de fond susceptible de la faire durer dans le temps.

Il s'agit, selon le spécialiste, de la diversification des semences. « La qualité des semences constituent l'objet de recherche de plusieurs laboratoires. Beaucoup de chercheurs sont parvenus à conférer aux semences des propriétés de tolérance par rapport aux aléas climatiques, parce que les variétés locales, comme nous le savons, ne peuvent pas être productives, d'où l'importance du rôle de la biotechnologie », analyse le Pr Hartani.

Benaïssa Y.

SUITE AUX INONDATIONS DÉVASTATRICES EN LIBYE

**L'Algérie a mis en place un pont
aérien d'aide humanitaire d'urgence**

Peu avant le bilan communiqué par les services de secours libyens, un responsable de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) avait indiqué, lors du point de presse régulier de l'ONU à Genève, que les inondations en Libye ont fait un nombre "énorme" de morts, qui pourraient se compter en milliers, et 10 000 disparus.

L'Algérie a décidé, sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'envoi en urgence d'importantes aides humanitaires à l'Etat frère de Libye, suite aux pluies torrentielles et aux inondations ayant touché plusieurs villes libyennes, a indiqué, hier, un communiqué de la Présidence de la République. "En réponse à la demande d'aide aux régions sinistrées formulée par le président du Conseil présidentiel libyen, Mohamed Younes El-Menfi, suite aux pluies torrentielles et aux inondations ayant touché plusieurs villes de l'Etat frère de Libye, l'Algérie décide, sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'envoi en urgence d'importantes aides humanitaires, constituées de produits alimentaires, de matériel médical, de vêtements et de tentes via un pont aérien de huit (8) avions relevant des Forces aériennes de l'Armée nationale populaire (ANP)", a indiqué le communiqué. D'autre part, le bilan des inondations continue d'augmenter en



arrivant à plus de 2.300 morts, ont rapporté hier des médias, citant le porte-parole des services de secours relevant du gouvernement d'union nationale. Oussama Ali, porte-parole du Service de secours et des urgences libyen, a indiqué que les inondations causées par la tempête Daniel avaient fait "plus de 2.300 morts" et environ 7.000 blessés, alors que plus de 5.000 personnes sont portées disparues. Selon le

porte-parole qui dispose depuis lundi d'une équipe à Derna, au moins 65 autres personnes ont été tuées dans la tempête dans d'autres villes et localités de l'est de la Libye. "La situation à Derna est choquante et très dramatique", a-t-il dit. "Nous avons besoin de davantage de soutien pour sauver des vies car il y a des gens toujours sous les décombres et chaque minute qui passe compte", a ajouté le porte-parole.

Peu avant le bilan communiqué par les services de secours libyens, un responsable de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) avait indiqué, lors du point de presse régulier de l'ONU à Genève, que les inondations en Libye ont fait un nombre "énorme" de morts qui pourraient se compter en milliers, et 10.000 disparus.

Benaïssa Youcef

EN MARGE DE LA CLÔTURE DU PROGRAMME DE JUMELAGE INSTITUTIONNEL

M. Laagab s'entretient avec M. Luigi Maruotti

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Laagab, s'est entretenu, avant-hier à Alger, avec le président du Conseil d'Etat italien, M. Luigi Maruotti, à la demande de ce dernier, et ce, en marge de la clôture du programme de jumelage institutionnel entre le ministère des Relations avec le Parlement et le Conseil d'Etat italien, au Centre International des Conférences (CIC) Abdellatif-Rahal", a indiqué un communiqué du ministère. Le président du Conseil d'Etat italien "s'est enquis, lors de la rencontre, des législations médiatiques en Algérie et de l'organisation du secteur de l'information", et il a présenté ensuite un exposé sur l'expérience italienne dans ce domaine, "notamment l'expérience de la monopolisation par les médias qui a eu plusieurs répercussions", a précisé la même source. Pour sa part, le ministre de la Communication a indiqué que l'Algérie "est en passe de promulguer de nouvelles lois régissant le secteur de l'information", des lois, a-t-il-dit, "qui encadrent le métier, consacrent

le professionnalisme, interdisent le monopole et prévoient la protection juridique des journalistes, notamment en ce qui concerne la



non-promulgation de lois privatives de liberté et l'astreinte faite aux établissements médiatiques à l'effet de prévoir des cycles de formation". M. Laagab a, également, précisé que les nouvelles législations "ouvriront la voie à la création

d'une Autorité de régulation de l'audiovisuel et d'une autre autorité régissant la presse écrite et électronique, outre la création d'un conseil de déontologie". Pour sa part, le président du Conseil d'Etat italien a déclaré que son "pays, qui a une longue expérience dans ce domaine, notamment en matière de régulation, est prêt à partager son expérience avec l'Algérie dans ce domaine ainsi que dans le domaine de la formation, dans le cadre du renforcement des relations entre l'Algérie et l'Italie, qui ont été au cœur de la visite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en Italie". Il convient de noter que M. Maruotti a présidé, en compagnie de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, la cérémonie de clôture du projet de jumelage institutionnel entre le ministère des Relations avec le Parlement et le Conseil d'Etat italien, visant à renforcer les capacités dudit ministère dans son domaine de compétence.

B. Y.

TRANSPARENCE ET RÉGULARITÉ DANS LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

L'Algérie préside la réunion du groupe de travail d'AFROSAI

L'Algérie a présidé la réunion du groupe de travail de l'Organisation africaine des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (AFROSAI) sur l'indépendance de ces institutions, dont les travaux ont débuté hier à Alger.

Dans une allocution à l'entame de la rencontre, le président de la Cour des comptes, Abdelkader Benmaarouf, a mis en avant "l'importance particulière" de cette réunion qui constitue "un cadre favorable pour discuter des questions liées à l'indépendance des institutions supérieures de contrôle (ISC) africaines, en sus des approches stratégiques devant renforcer l'indépendance de ces institutions". Entre autres objectifs de cette réunion, M. Benmaarouf a cité l'échange de connaissances et d'expertises et la définition d'une approche proactive et ambitieuse pour raffermir l'indépendance des institutions supérieures de contrôle des finances africaines. L'indépendance des institutions supérieures de contrôle des fonds publics est à même d'assurer la transparence et la régularité de la gestion publique.

"Sans une véritable indépendance, ces institutions ne peuvent s'acquitter de leurs missions de contrôle de la finance publique de manière objective et efficace", a soutenu le président de la Cour des comptes. Dans le cadre de l'organisation AFROSAI, "l'élément de l'indépendance constitue toujours un défi", a relevé M. Benmaarouf qui a rappelé l'adoption d'une série



d'initiatives en matière de construction des capacités liées à l'indépendance suivant l'objectif tracé dans la stratégie de l'organisation pour 2022-2027, concernant l'indépendance des institutions supérieures de contrôle des finances et de la comptabilité africaines". De son côté, la secrétaire générale des affaires stratégiques et du développement auprès de l'organisation AFROSAI, Félicité Zobo, a assuré que cette réunion qui durera quatre jours, s'inscrit dans le cadre du plan annuel de l'organisation, visant à engager une approche efficace, garantissant la souveraineté des instances supérieures de contrôle dans les pays afri-

cains. Elle a précisé que les défis qui se posent face à l'autonomie des Cours des comptes dans le continent, résident essentiellement dans la caducité des textes législatifs régissant le contrôle des finances publiques, ainsi que dans la vacance des postes au sein de ces instances, se disant optimiste quant à la pertinence de ces réunions dans l'application de mesures palpables pour asseoir la souveraineté des Cours des comptes, ainsi que dans l'établissement d'une feuille de route garantissant une approche régionale allant dans ce sens, et qui puisse permettre l'échange d'expertises entre pays. Les participants à

cette rencontre devront explorer plusieurs axes, notamment concernant l'autonomie des Cours des comptes dans un contexte mondial, ainsi que les mécanismes de collaboration entre l'AFROSAI et l'Union africaine. Créée en 1976, AFROSAI, dont le siège est sis à Yaoundé (Cameroun), comprend 56 instances membres. Elle vise principalement à renforcer la bonne gouvernance, à travers l'aide aux appareils de contrôle financier et aux différentes Cours des comptes nationales dans leur exercice relevant du domaine des comptes, ainsi que dans la lutte contre la corruption.

Avec APS

LES TURBULENCES DU FOND RISQUENT DE REMONTER À LA SURFACE

Le 11^e congrès du FLN sous haute tension

Après plusieurs reports, le 11^e congrès du FLN se tiendra les 29, 30 et 31 octobre 2023, a annoncé le secrétaire général du parti, Abou El Fadhel Baadji. Décision inévitable, après les divers reports, mais qui sera en quelque sorte le test de vérité pour Baadji. Alors que les préparatifs pour l'organisation du 11^e congrès ordinaire du parti se poursuivent, les divers courants qui agitent le FLN aiguisent leurs couteaux. Il sera

question de plébisciter Baadji pour les uns, de le déboulonner par les fondateurs, pour les autres. Déjà, les dates des conventions régionales, qui est la dernière étape avant la tenue du congrès qui aura lieu les 29, 30 et 31 octobre 2023, sont fixées et une demande d'autorisation pour la tenue de cet événement organique a été déposée auprès des services de la wilaya d'Alger, et le parti a reçu l'avis favorable de l'administration,

jeudi dernier. Pour rappel, le 11^e congrès devait se tenir à la fin de l'année 2022. Dans un premier temps, il était question de le faire coïncider avec la date du « 1^{er} Novembre », avant que sa tenue ne soit différée. D'autres échéances ont été avancées par la suite sans qu'elles ne soient respectées. Finalement, après près d'une année de tergiversations, la date du 11^e congrès du FLN est fixée.

I.M.Amine

AVANT-PROJET DE LOI PORTANT RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'APN

La Commission des affaires juridiques et administratives en discute

La Commission des affaires juridiques et administratives poursuit l'enrichissement de l'avant-projet de loi portant règlement intérieur de l'APN. La Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés à l'Assemblée populaire nationale (APN) a tenu, hier, une réunion consacrée à la poursuite de l'enrichissement de l'avant-projet de loi portant règlement intérieur de l'APN. Selon un communiqué de l'APN, la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés "a poursuivi l'examen et l'enrichissement de l'avant-projet de loi portant règlement intérieur de

l'Assemblée populaire nationale (APN) et tenu, mardi 12 septembre 2023, une réunion présidée par M. Ahmed Boubkeur, président de la Commission, dont les travaux ont été consacrés à l'écoute des avis et des propositions de Messieurs les vice-présidents de l'APN concernant ce document". M. Boubkeur "s'est félicité, à l'entame de son intervention, des efforts consentis par le bureau et les membres de la Commission, lors de la précédente session", affirmant que cette rencontre "vise à élargir la consultation pour Messieurs les vice-présidents en vue d'approfondir l'opération d'enrichis-

sement de l'avant-projet de loi, conformément aux aspirations de Messieurs les députés". Ainsi, "il a été convenu lors du débat, de former des ateliers autour de certains axes, tout en appelant toutes les parties compétentes à y prendre part, et ce, en vue d'actualiser le rapport préliminaire de l'avant-projet de loi portant règlement intérieur de l'APN, d'autant que les vice-présidents ont mis l'accent sur la nécessité d'activer la performance parlementaire, en vue de consolider la place de l'instance législative, ainsi que le rôle du député, conformément aux dispositions de la Constitution".

LE LOGEMENT SUR INTERNET AVEC LA CNEP BANQUE

LA PLATEFORME CONNAÎT UN ENGOUEMENT PARMIS LES ALGÉRIENS ÉTABLIS EN EUROPE

Des sources proches du dossier CNEP Banque affirment que la plateforme logement sur internet avec la CNEP Banque connaît surtout un engouement parmi les Algériens établis en Europe. Souhaitant acquérir un logement au «bled», ils sont des centaines à avoir postulé pour le logement CNEP Banque. Opportunité intéressante pour acquérir son logement, la CNEP Banque lance une plateforme de vente de logements par internet. En effet, la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance «CNEP-Banque» a lancé jeudi de nouvelles formules pour le financement des entreprises, ainsi qu'une plateforme permettant la vente directe de logements par internet. Destinée aux entreprises, «ce crédit d'exploitation offert par la CNEP-Banque est caractérisé par sa flexibilité. Il est adapté aux besoins de chaque entreprise de manière à garantir la pérennité de ses projets», d'après les explications des cadres de la Cnep. Les crédits d'exploitation offrent une solution de financement à court terme qui permettra aux entreprises de couvrir leurs coûts opérationnels, l'objectif étant de «suivre l'évolution du marché et rester compétitif, d'où la nécessité d'assurer des flux financiers constants», a affirmé la banque. La CNEP Banque offre le financement de l'investissement dans le cadre de la création et de l'expansion des PME depuis 2011. Quant à la nouvelle plateforme CNEP Market qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la banque consistant en l'actualisation et la numérisation de ses services, elle permet la vente de logements réalisée dans le cadre d'offres immobilières directes via internet.

I.Med

TRANSPORT AÉRIEN :

AIR ALGÉRIE AUGMENTE LA FRÉQUENCE DE SES VOLS DE ET VERS LE SUD

La compagnie aérienne nationale, Air Algérie, a augmenté le nombre de ses vols de et vers les aéroports du sud du pays pour répondre à une "forte demande" constatée ces derniers jours, a indiqué, hier, à l'APS le porte-parole de la compagnie, Amine Andaloussi. "Nombre de passagers munis de billets ouverts sur les lignes du sud du pays ont formulé le souhait de prendre l'avion en cette période de rentrée sociale. Air Algérie a donc pris rapidement l'initiative d'augmenter la capacité de transport sur ces lignes durant cette période de forte demande", a expliqué le même responsable. Ainsi, pour accompagner ses clients, notamment les citoyens des wilayas du sud du pays, Air Algérie a programmé plusieurs vols supplémentaires durant cette période, de et vers ces wilayas, assure le responsable, soulignant également la mobilisation d'appareils d'une plus grande capacité, des Boeing 737 NG, dont la capacité peut aller jusqu'à 150 passagers. "Un nombre important de voyageurs s'est inscrit ces derniers jours sur les listes d'attente de la compagnie pour bénéficier d'une place. Air Algérie a été très réactive pour répondre à cette demande", a ajouté M. Andaloussi, rappelant que "le but de la compagnie est d'accompagner les citoyens en leur offrant un service public de qualité, notamment en réduisant leur attente".

B.B.

L'INITIATIVE EST PRISE PAR LE MINISTÈRE DU COMMERCE

L'Emsid, une parade face à la hausse des prix des fournitures scolaires

L'initiative vise la préservation du pouvoir d'achat des ménages à faibles ou moyens revenus. Notre journaliste économique a fait un reportage sur l'évènement. Et il en a souligné l'importance. Les offres commerciales proposées par les exposants sont attractives. Ainsi, le cahier de 228 pages est cédé à 275 dinars contre 290 à 300 dinars sur le marché, celui de 192 pages à 175 dinars contre 190 à 200 dinars ailleurs, celui de 120 pages à 105 dinars contre 115-120 dinars...

A la veille de la rentrée scolaire, l'Emsid, une foire organisée par la Safex aux Pins Maritimes à Alger du 5 au 20 septembre, parvient à drainer un grand nombre de visiteurs au cours de l'après-midi, attirés par une offre d'articles scolaires proposés à des prix abordables. L'initiative prise par le Ministère du commerce, à travers l'organisation de cette exposition, vise à préserver le pouvoir d'achat des ménages à faible et moyens revenus dont leurs bourses sont déjà confrontées à la flambée des prix des produits alimentaires. Plus précisément, le Pavillon central de la Safex a regroupé une trentaine d'exposants dont la majorité propose des fournitures scolaires moins chères que dans les commerces spécialisés dans la vente de ces produits. Au stand de Clic Editions, le représentant de la société, Sais Zakari, nous indique que la quantité de cahiers offerts l'est à des prix en nette baisse par rapport aux prix du marché. C'est la marque de cahier « Hilal » considérée comme la plus abordable qui est à l'honneur dans cette exposition. La plupart des exposants proposent cette marque de cahier. L'importance de l'offre, réside en un mot entre l'écart de prix des produits exposés avec ceux du marché. « Le cahier de 228 pages est cédé à 275 dinars contre 290 à 300 dinars sur le marché, celui de 192 pages à 175 dinars contre 190 à 200 dinars ailleurs, celui de 120 pages à 105 dinars contre 115-120 dinars à l'extérieur, celui de 96 pages à 75 dinars contre 95 dinars sur le marché » précise-t-il. Clic Editions propose également des offres promotionnelles : par exemple 3 cahiers



de 288 pages pour 800 dinars. Au stand de la société FABS spécialisée dans la fabrication de stylos, de marqueurs et de boîtiers pour les classes ainsi de couvertures pour livres scolaires, les prix des cahiers Hilal sont moins chers : 250 dinars pour le cahier de 288 pages, 165 dinars pour le cahier de 192 pages, celui de 120 pages à 105 dinars, celui de 96 pages à 80 dinars. Le père de famille nombreuse peut économiser entre 2000 dinars et plusieurs milliers de dinars à travers les achats de fournitures scolaires dans cette foire. La société FABS, notons-le, est également représentante des stylos Schneider en Algérie. Elle propose ces stylos à 40 dinars contre 65 dinars sur le marché.

Une économie entre 2000 dinars et plusieurs milliers de dinars pour une famille nombreuse

FABS offre également des packs de couvertures pour livres scolaires qui sont cédés à 250 dinars l'unité contre 450 dinars dans les commerces. Au stand de l'office national des publications scolaires ONPS, des visiteurs s'affairent à acquérir les livres scolaires pour leurs enfants. Le livre scolaire est disponible quel que soit la matière et quel que soit le palier : primaire, secondaire et lycée. Les prix observés sont les mêmes que ceux proposés dans les points de vente de l'ONPS notamment ceux de l'Emir Abd Abdelkader et de Zighout Youcef à Alger. Les prix sont abordables pour les classes pri-

maires et moyens pour les ménages plus fortunés mais chers pour les familles nombreuses. Pour tout le lot de livres, les prix se situent entre 1000 dinars et 2800 dinars concernant le primaire. Les prix pour le moyen pour tout le lot se situent entre 2460 dinars et 3040 dinars. Les prix sont plus importants pour tout le lot concernant les classes du secondaire. Le lot comprend, en particulier, plus de livres en classe terminale qu'en classe de quatrième année moyenne. Par ailleurs, une bonne partie des exposants propose des livres de soutien scolaire. L'offre est diversifiée. Cela va des matières scientifiques aux littéraires et incluent toutes les classes du primaire au secondaire. L'offre inclut également

des livres pour la préparation au baccalauréat et au BEM. Ces stands reçoivent moins de visiteurs pour des raisons de pouvoir d'achat. Les parents se focalisent actuellement sur les achats d'articles scolaires. Certains visiteurs plus fortunés acquièrent d'ores et déjà ces livres moins chers par rapport à ceux du marché. Un investissement. Le représentant de l'éditeur du livre « El Moutamaiz » nous indique que la baisse des prix de ses livres par rapport à ceux du marché est de 20% en moyenne. Par exemple, un livre de soutien sur le marché cédé à 650 dinars se vend à 450 dinars dans ce stand. Nous retrouvons également dans cette exposition une société spécialisée dans les outils didactiques : des tableaux mobiles, des outils pour les professeurs de mathématiques et d'histoire géographie. Même les autistes ne sont pas oubliés : des lettres alphabétiques en bois sont proposées à leurs parents. Comme ces élèves sont sensibles au toucher, cet outil leur permet d'avancer dans leur apprentissage. Un laboratoire « The modern learning center », lui, propose des formations en langue notamment l'Italien, l'Allemand, le Chinois, le Russe et le Coréen. Une Start up, elle, affiche une plateforme interactive intitulée « Moalim » destinée aux élèves des collèges et lycées, leur permettant à travers une évaluation périodique de l'apprenant sur chaque cours, de suivre l'élève, de corriger ses lacunes. Tout cela sur le net. La Start up, propose, en particulier, un pack trois matières, par exemple, incluant maths, physique, et sciences à 4500 dinars par trimestre.

K. R.

ELLE A ATTEINT DES TAUX À DEUX CHIFFRES DANS PLUSIEURS PAYS

L'inflation mondiale pèse sur l'Algérie

Si en Algérie depuis 2021, il a été procédé à quatre revalorisations salariales en attendant la cinquième revalorisation annoncée pour janvier 2024, il n'en demeure pas moins que ces augmentations ont été totalement siphonnées par l'inflation qui tarde à entamer son reflux. Plongeant de nombreux pays du monde dans la torpeur, l'inflation mondiale a réduit le pouvoir d'achat des citoyens de nombreux pays à sa plus simple expression. Comme de nombreux citoyens dans le monde, les Algériens font dans la débrouille pour faire face au choc de l'inflation. La flambée et l'instabilité des prix des produits alimentaires qui constituent le principal moteur de cette inflation désorientent et angoissent les ménages qui avouent leur impuissance à y faire face. « Je n'arrive pas à terminer un mois sans recourir à des emprunts » nous

dit Ahmed, un enseignant du palier moyen père de trois enfants. « Je touche 28000 dinars et je peux vous assurer que cela ne me suffit même pas pour mes déplacements et mes cigarettes » nous dit Hakim, un célibataire exerçant dans une boîte privée. Il ne se passe pas un jour, en effet, sans qu'on assiste à des révisions à la hausse des prix des biens et des services. Le café qui coûtait, il y a quelques jours, 35 dinars, est affiché depuis cette semaine dans de nombreux cafés du pays à 50 dinars. Les fruits et légumes, même ceux de saison, sont actuellement inabornables pour les petites bourses. Hormis l'oignon cédé maintenant à 35 dinars, qui a connu son heure de gloire en avril dernier en caracolant au dessus des 350 dinars, tout est cher sur le marché. La carotte est affichée à 170 dinars, la tomate à 130 dinars, le poivron à 130

dinars, la courgette à 120 dinars... Pour remplir son panier hebdomadaire de produits les plus nécessaires, un père de famille doit vraiment se plier quatre pour le faire. Quant aux viandes, quelles soient rouges ou blanches, elles sont quasiment inaccessibles pour l'écrasante majorité des ménages. Les statistiques mondiales autour de la hausse des prix des biens et des services révèlent que les pays les plus touchés par l'inflation mondiale, sont ceux qui sont trop dépendants des importations tous azimuts, ce sont les pays aux économies non diversifiées ayant notamment des secteurs agricole et agroalimentaire fragiles et erratiques. Une façon de dire que pour se mettre à l'abri des yo-yo des marchés mondiaux, il faut développer et valoriser la production nationale. Justement, c'est ce que fait actuellement l'Algérie

qui s'est fixé comme priorités stratégiques, l'autosuffisance et la sécurité alimentaire, la transition énergétique, la protection et la promotion du produit local, la promotion des exportations hors hydrocarbures... Mais, il faut dire que la bataille n'est pas encore gagnée. Car tant que le quotidien des ménages rimera avec pénuries, flambée des prix et baisse drastique du pouvoir d'achat, tant qu'on n'aura pas un marché de l'emploi bien portant, tant que les salaires des travailleurs algériens ne dépasseront pas ceux des pays voisins...cela voudra dire que malgré le chemin parcouru et les réalisations accomplies, les objectifs tracés ne sont pas encore atteints. Gageons qu'on entamera 2024 avec une inflation jugulée et une économie plus diversifiée, plus forte et plus résiliente.

Boualem B.

Khenchela : réception de la pelouse synthétique du stade Hammam-Amar

L'autre stade de la ville (complexe omnisports Ali-Nemer) est également, depuis peu, en cours de réhabilitation. Une action financée à hauteur de 143 millions de dinars et qui donnera lieu à la pose d'une pelouse synthétique sur le terrain de football, à la réhabilitation de la piste d'athlétisme, à la construction d'une cabine de presse et au réaménagement des vestiaires.

Le projet portant sur le revêtement du terrain du stade Hammam-Amar de Khenchela en gazon synthétique vient d'être réceptionné, a affirmé lundi le directeur de la jeunesse et des sports (DJS), Yazid Zouaoui. Ce responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que l'entreprise en charge de la première phase des travaux de réhabilitation de cette infrastructure sportive a livré la pelouse synthétique (première partie du projet de réhabilitation de l'enceinte), ce qui permettra à l'USM Khenchela (ligue 1 Mobilis de football) de recevoir ses adversaires sur son stade fétiche durant la saison 2023-2024. C'est sur ce terrain tout neuf que l'USMK recevra l'ES Sétif, vendredi prochain, pour le compte de la première jour-



née du championnat national de football, a encore indiqué M. Zouaoui, ajoutant que la

DJS a fait, en parallèle, l'acquisition de 6.000 sièges qui seront très prochainement fixées sur les gradins du stade. Le même responsable a par ailleurs fait savoir que la troisième tranche du projet de réhabilitation du stade donnera lieu à la réfection de l'éclairage. Une opération qui ne reste tributaire que de la formalisation des procédures réglementaires précédant l'établissement d'un marché, ce qui permettra de lancer les travaux en octobre prochain "au plus tard". Le DJS a également précisé, dans ce contexte, qu'une enveloppe financière de 160 millions de dinars a été allouée à la réali-

sation du projet de réhabilitation du stade Hammam-Amar qui consiste dans le revêtement du terrain, la fixation des sièges et la réfection de l'éclairage. Pour rappel, l'autre stade de la ville (complexe omnisports Ali-Nemer) est également, depuis peu, en cours de réhabilitation. Une action financée à hauteur de 143 millions de dinars et qui donnera lieu à la pose d'une pelouse synthétique sur le terrain de football, à la réhabilitation de la piste d'athlétisme, à la construction d'une cabine de presse et au réaménagement des vestiaires.

R.R.

MOSTAGANEM RENCONTRE INTERNATIONALE SUR L'ADAPTATION DE L'UNIVERSITÉ AU MARCHÉ DU TRAVAIL

Une rencontre internationale d'évaluation du projet de coopération européenne avec comme thème «l'adaptation des capacités universitaires au marché du travail», se tient à l'université «Abdelhamid Ibn Badis» de Mostaganem, a-t-on appris du vice-recteur chargé des relations extérieures, de la coopération, de l'animation et de la communication de cet établissement d'enseignement supérieur. Cette rencontre, inscrite dans le cadre du projet «renforcement des capacités des étudiants universitaires en prévision de l'adaptation au marché du travail régional dans le cadre du développement durable» et du projet de coopération européen «Erasmus», enregistre la participation de sept universités de Mostaganem et de Tlemcen (Algérie), l'université technique de Riga Lettonie (Lettonie), l'université technique de Dresde (Allemagne), l'université du Nil (Égypte), l'université pour la technologie «Princesse Sumaya» et l'université des sciences et technologie d'Irbid (Jordanie). Les participants aborderont, quatre jours durant, les activités dans le cadre de ce projet et leur concrétisation, notamment en ce qui concerne la création du centre de formation destiné aux étudiants en architecture, a-t-on indiqué. En outre, les experts participants procèderont à l'évaluation des résultats des différentes initiatives et à l'encouragement de la coopération et d'échange d'expériences entre les différentes universités participantes à cette rencontre, ouverte ce lundi.

Ce projet vise à former un groupe de diplômés universitaires pour acquérir, en plus de connaissances académiques, le savoir-faire dans les domaines sociaux pour les adapter aux différents environnements du travail, a ajouté la même source.

APS

BÉCHAR : Vers la création d'un centre de formation aux métiers ferroviaires

Un centre de formation aux métiers ferroviaires sera prochainement créé à Bechar dans le cadre du programme de partenariat algéro-chinois pour la réalisation de nouvelles lignes ferroviaires à travers le pays, a indiqué lundi le wali de Bechar, Mohamed Saïd Benkamou. Cette future structure de dimension nationale permettra, grâce à notre partenariat avec la partie chinoise, d'offrir aux jeunes désireux de rejoindre le secteur de transport ferroviaire, des formations dans les domaines relatifs à ce type de transport à savoir, l'exploitation ferroviaire (conduite des trains), et dans le domaine industriel notamment la maintenance de l'infrastructure et du matériel roulant», a précisé le wali en marge d'une rencontre avec des représentants du ministère de la formation et de l'enseignement profession-

nels et la partie Chinoise concernée par la création de cette structure de formation. Des représentants du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels (MEFP) et des cadres locaux du secteur en compagnie de la partie chinoise, ont entamé depuis ce lundi une visite d'inspection des différentes structures de formation de la région (Centres et instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle-INSFP) dans la perspective de la localisation de ce centre spécialisé dans l'une de ces mêmes structures et ce dans l'unique but de l'accélération de sa création et la dotation de la région du sud-ouest du pays de ce type de centre spécialisé dans les métiers ferroviaires, a signalé pour sa part, le directeur central au ministère, Boubekour Boukhalfa, présent à cette occasion à Béchar.

MOSTAGANEM : Programme de développement de la culture de l'arganier

Plus de 3 quintaux de semences d'arganier ont été récoltés dans la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris de la Conservation des forêts. La récolte de l'arganier, achevée dernièrement, a donné lieu à 3 quintaux et 7 kg de semences, qui seront plantées au niveau des stations expérimentales et destinées aux citoyens, agriculteurs et enseignants-chercheurs. La quantité récoltée dans quatre stations dans les communes de Stidia, HassiMamèche et Ain Nouissy permet

la production de 7.000 arbustes dont 800 réservées au secteur forestier. Le reste sera distribué suivant la demande de personnes souhaitant cultiver cette variété végétale. Les services forestiers de Mostaganem comptent créer une réserve d'arganiers sur une superficie de 4 hectares dans la forêt «Les dunes» dans la commune de Stidia, qui compte actuellement 460 arbustes. Inscrit dans le cadre du programme de développement de la culture de l'arganier dans la wilaya, ce projet vise à

préserver la race locale de cet arbre d'importance socio-économique, à la valoriser et à l'enregistrer comme espèce originale. Dans les deux dernières années, la Conservation des forêts a distribué 167 arganiers et environ 25 kg de semences à plusieurs pépinières publiques et privées, à des agriculteurs, des conservations des forêts et des universités des wilayas de Constantine, Tipaza, M'Sila, Relizane, Tizi Ouzou, Tlemcen, Sétif et Tindouf.

APS

Biskra : production de plus de 4 millions de quintaux de dattes

Une production de plus de 4 millions de quintaux de dattes de différentes variétés est attendue dans la wilaya de Biskra au titre de la saison agricole 2023-2024, a indiqué, lundi, le directeur par intérim des services agricoles (DSA), Tarek Bensalah. La production phoenicicole de la saison en

cours connaîtra ainsi une augmentation de l'ordre de 100.000 quintaux par rapport à l'année dernière, a souligné ce responsable, précisant que la variété «DegletNour» représente, avec les 2,4 millions de quintaux escomptés, 60 % de la production totale de cette saison. Bensalah a également fait

savoir que la récolte des dattes dites «précoces», comme la datte écrasée «El Ghars», devrait aboutir à une récolte d'environ 600.000 quintaux, tandis que les autres variétés du fruit atteindront plus d'un million de quintaux. En dépit des conditions climatiques difficiles, marquées par une aug-

mentation significative des températures, le produit n'a rien perdu de sa qualité, selon M. Bensalah qui a souligné que les actions de lutte contre les parasites qui affectent le palmier dattier, en particulier le Boufaroua, ont permis de traiter près de 800.000 palmiers afin de réduire les pertes cau-

sées annuellement par ces ravageurs. La wilaya de Biskra qui enregistre chaque année l'entrée en production de milliers de palmiers nouvellement plantés, recèle une importante richesse phoenicicole d'environ 4 millions d'unités, dont 3,7 millions de palmiers dattiers productifs.

APS

ELLE SUBIT AU MÊME TITRE QUE LES AUTRES

L'INDUSTRIE DU LIVRE ET L'OL

M

ais le livre est labellisé aux « industries du livre », apparentées elles-mêmes aux « industries culturelles », ce qui pose d'emblée l'épineuse question de la terminologie, des concepts et notions en usage.

De cette multitude de notions accolées au livre : « industrie », secteur (économique), filière, biens, services, mode d'expression culturelle et enfin d'activités, s'ébauchent une pluralité d'approches théoriques - pluridisciplinaires d'abord économiques, sociologiques, anthropologiques et enfin politiques. Les synthèses faites, très riches, par ailleurs, ne sont pas dépourvues de toute intention idéologique puisqu'elles sont le résultat, l'aboutissement des développements réalisés dans des

de questionnements sur la nature des mutations et les difficultés de transition en Algérie à travers l'industrie du livre et qu'il s'agit de cerner, d'analyser. L'absence d'une politique culturelle, d'un document écrit de la politique culturelle qui pose question par rapport aux engagements concrets et sur le terrain des pouvoirs publics pour le soutien de la culture ; la non ratification de la convention de 2005 « Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles » dont le principe, pourtant, est acquis au plus haut niveau de l'Etat ; la proposition tardive d'un texte de la loi sur le livre - octobre 2013 (recommandée depuis 1998 par l'Unesco, les assises nationales du livre en 2003) dont le contenu suscite des controverses parce que certaines de ses dispositions viennent en contradiction avec les fondements d'une politique culturelle et de la convention sur la diversité des expressions culturelles. Ce qui

le concept. Le mouvement d'ensemble (culture-développement) qui participe à ces transformations et ses avancées sur le plan des concepts, des dispositifs, des législations et des incitations à entreprendre n'a pas encore permis à l'Algérie de s'inscrire dans la dynamique du changement. L'industrie du livre et l'offre de lecture en Algérie devant la complexité de compréhension des stratégies et des enjeux derrière ces stratégies. Ces trois éléments/événements sont révélateurs à notre sens du caractère spécifique de la donne culturelle en Algérie. De la perception du rôle de la culture et des industries culturelles dans le développement de la société, des approches qu'en font les principales composantes impliquées dans la décision politique, du rôle de la société civile et partenaires sociaux et économiques. Cette approche suggère nécessairement que cette filière des industries culturelles, l'industrie du livre de par les caractéristiques que présentent le livre, la chaîne du livre, les acteurs et les consommateurs peut permettre de saisir les logiques de fonctionnement et les mécanismes à l'origine des dysfonctionnements et qui font que l'accès à la lecture, à la culture et au savoir sont autant d'espaces de démocratisation et de développement de l'individu et de la société qu'il faut asseoir. Les industries culturelles : enjeu conceptuel/enjeu sociétal. Nous reprenons à notre compte les approches et les synthèses faites à propos de l'expression (notion) « industries culturelles », de son origine et de développement ultérieur. Le terme « industrie culturelle » vient en fait en remplacement des termes « culture de masse » qu'ils jugent moins expressifs de leur pensée, et pour éviter de faire croire « qu'il s'agit de quelque chose comme une culture jaillissant spontanément des masses mêmes, en somme la forme actuelle de l'art populaire. Or de cet art, l'industrie culturelle se distingue par principe ». Le terme même d'« industrie » se rapporte à la standardisation de la chose même, et à la rationalisation des techniques de distribution, mais il ne se réfère pas strictement au processus de production. Le concept d'industrie culturelle prend donc forme dans ce contexte d'émergence des médias de diffusion massive dans une tentative d'analyse critique de la standardisation du contenu et de la recherche de l'effet qui se situent, selon les théoriciens de l'École de Francfort, aux antipodes de ce qu'est fondamentalement l'œuvre d'art. « Pour eux, selon Tremblay, l'application des méthodes industrielles au champ de la culture aboutirait à la mort de l'art. Si ce courant de pensée compte encore des adeptes, l'expression industries culturelles, dont l'usage s'est généralisé au cours des années 70 et 80, n'évoque plus nécessairement une telle perspective catastrophiste ».

INDUSTRIES EN EXPANSION ET INDUSTRIES DE CONTENU

Il s'agit cependant de bien préciser ce que comporte cette expression devenue d'un usage commun et pour ce faire nous privilégions cette définition de Zallo Ramon : « On entendra ici par industries culturelles un ensemble de branches, de segments et d'activités industrielles auxiliaires qui produisent et distribuent des marchandises à contenu symbolique, conçues par un travail créatif, organisées par un capital qui se valorise et destinées finalement aux marchés de consommation, et qui joue aussi un rôle de reproduction idéologique et sociale ». Mais les industries culturelles relèvent « d'un champ économique spécifique d'activités encore très hétérogènes ... Il nous faut dès lors préciser en quoi consistent cette spécificité et cette hétérogénéité » ; elles « présentent des caractéristiques qui, prises une à une, peuvent se rencontrer dans d'autres secteurs industriels, mais qui, prises dans leur ensemble, ne se retrouvent que dans

ce secteur particulier. (Zallo (1988) tance du tra renouvellem caractère alé industries c teurs qui com et la comme vices...Les in lement l'édit production et phonogra design. Cer l'architecture spectacle, au ments de m me culturel. tries créativ milieu éco dustries en et dans les r tries de con ce type de d des réaction ...l'amalgam industries "c nus comme la créativité tels que la p le design, la et le comme potentiel, ce des industri ment de l'ar vention des tion strictem s'affiche dan créatives, ce par la créati bénéfiques, po grammes d'a approches se ment plus c industries d la communis sance qu'ell sont perçue développem "sociétés de tées, dans le dard et le m secteurs "de sation de l'e peut en ce s tique et par Ainsi, les en élevé, celui société fond tion, la cultu moteur du ensemble de de position, de recomm manière for ou par des in tar de l'UNE experts, il r l'implicatio la chose cult des pouvoirs dynamique qu'une prise culture. L'ap des Etats, n contextes de dance écono vie économi comme un p politique cu une autre ap aussi, celle mais aussi la tectioennism culturels sou leurs spécifi etc.). Par ail

Le livre reste un enjeu dans toutes les sociétés et, extrême paradoxe, dans une conjoncture, celle du 21^e siècle, où les moyens de diffusion de l'information et les conditions d'accès à l'information deviennent de plus en plus performants et permettent de contourner les entraves techniques, réglementaires et juridiques.

contextes où émerge le progrès scientifique et technologique, pas seulement puisque ce dernier a pour corollaire l'exigence de valeurs démocratiques, de gouvernance, amarrées à un projet de société (modèle de société). En Algérie, l'industrie du livre en tant que segment/secteur/filière des industries culturelles subit au même titre que les autres filières l'impact des mutations en cours. Cet impact est visible à travers l'émergence d'un entrepreneuriat privé, d'une législation de plus en plus en conformité avec les exigences et recommandations internationales même si elle reste tatillonne, d'un soutien plus affirmé que par le passé des pouvoirs publics mais souvent entaché de lourdeurs, de reculades et d'initiatives croissantes de la part des principaux acteurs/opérateurs. Mais cette évolution est souvent perçue et décrite comme étant le résultat de facteurs endogènes liés aux conditions d'émergence et d'évolution de la filière et que les facteurs exogènes n'influent que peu profondément sur le cours de ce développement. La vision systémique est quasi absente dans les discours et les études faites à ce propos et dans ce contexte. Trois constats qui se déclinent en problématiques sont à l'origine

permet d'aborder la problématique de l'action publique pour la culture dans le double fond de la question de l'affirmation identitaire et de l'ouverture au monde. Cette dernière qui par elle-même repose la question de la « mondialisation de la culture » au travers des échanges transnationaux, et la question de la « diversité culturelle », « diversité des expressions culturelles » qui devient de plus en plus prégnante des débats et des approches théoriques et par nécessité socio-anthropologiques et politiques dans les contextes nationaux et au plan international. Le contexte algérien n'est qu'un prétexte, exemple sur lequel s'ordonne l'ensemble du questionnement qui concerne en fait l'ensemble des « pays du sud » pour utiliser l'expression en usage en place et lieu, et par euphémisme, des expressions « pays en voie de développement » ou « pays sous-développés » ou encore « pays pauvres ». L'évolution de l'usage de ces expressions traduit elle-même les schèmes et l'état d'esprit des hommes et des sociétés qui les ont produits dans un contexte donné, mais aussi la prise de conscience et les luttes qui ont découlé pour asseoir une terminologie conforme à la réalité des choses. Il n'y a pas de « neutralité » dans

FILIÈRES L'IMPACT DES MUTATIONS EN COURS

FFRE DE LECTURE EN ALGÉRIE

Quel elles configurent un profil. Ce profil se décline selon Ramón autour de trois thèmes : l'importance de création; l'exigence d'un effort constant des produits; le caractère de la demande. Le terme « industries culturelles » s'applique aux secteurs qui conjuguent la création, la production et la commercialisation de biens et de services. Les industries culturelles incluent également l'édition imprimée et le multimédia, la production cinématographique, audiovisuelle et musicale, ainsi que l'artisanat et les arts. Certains pays étendent le concept à l'architecture, aux arts plastiques, aux arts du spectacle, aux sports, à la fabrication d'instruments de musique, à la publicité et au tourisme. On parle alors plutôt « d'industries culturelles » (creative industries). Dans les pays anglo-saxons, on les qualifie « d'industries créatives » (sunrise industries), « d'industries technologiques », d'« industries de contenu » (content industries). Mais la définition et d'approches suscitent des critiques dans la mesure où « les industries culturelles et des industries créatives » (secteurs, moins reconnus culturellement mais où l'on estime que la créativité est une composante essentielle de la culture) : la publicité, l'architecture, l'artisanat, le design, le mode, les jeux vidéo, le software (y compris les jeux d'antiquités) recèle un danger pour la culture en raison de la dilution de la spécificité des industries culturelles et de l'affaiblissement de l'argumentation en faveur de l'intervention des pouvoirs publics ». « La conception utilitariste de la créativité qui sous-tend les documents sur les industries culturelles ne qui se traduit nécessairement par une réduction d'emplois et la production de biens pourrait contaminer plusieurs domaines clés de la culture aux arts et à la culture ». Ces critiques se fondent sur une démarche autre que la précédente dans le sens où « les industries de l'information, de la culture et de la créativité, de par le potentiel de croissance, affichent ou qu'on en espère, sont devenues comme le principal moteur de la croissance économique des futures industries de l'information ». Elles sont présentes dans le discours officiel, comme l'établissement d'un modèle de sortie de crise. Ce sont les « industries-clés » qui assureront la revitalisation de l'ensemble du tissu économique. On ne peut pas parler de la valeur emblématique ou paradigmatique de ces industries ». Les enjeux se situent à un niveau plus élevé que de l'avènement d'une nouvelle culture ou du savoir, la communication et les médias qui deviennent le moteur du développement humain. De cet discours, de rencontres, de prises de conscience, de plans d'action, de déclarations, de recommandations etc..., initiés d'une manière officielle ou informelle, par des ONG, des institutions internationales, de l'UNESCO, par des chercheurs et autres, ressort une nette insistance pour que les Etats et gouvernements dans le monde prennent en charge la culture. Le rôle dévolu et souhaité aux pouvoirs publics doit s'inscrire dans une politique d'orientation et de soutien plutôt que de prise en charge totale du secteur de la culture. La compréhension d'un désengagement de l'Etat, notamment ceux évoluant dans des contextes de sous-développement et de dépendance économique, des grands secteurs de la culture et sociale est souvent perçue comme une prélude à un désintérêt pour une culture nationale ou culturelle volontariste. A l'inverse, la compréhension est souvent présente de voir les Etats (pouvoirs publics) et la société s'orientait vers un projet de développement et hégémonie sur les secteurs culturels en prétextes de la préservation de l'identité (identités, coutumes, langues, etc.), mais, cette implication de l'Etat est



souvent interprétée comme une délégation de pouvoir exigée par ce moment historique précis. Les pouvoirs publics sont considérés comme un arbitre ; sans supposer que cet Etat est lui-même atteint par le même processus de « marchandisation » que celui qui affecte la culture. C'est une hypothèse à laquelle sont sensibles certains experts et chercheurs au vu des pratiques dans certains contextes. Nous retiendrons simplement que « Le concept de politique culturelle suppose une double réflexion préalable. L'Algérie ne dispose pas encore d'un document écrit de « politique culturelle ». En dehors des textes et documents, « commandés » par l'UNESCO qui retracent les grandes lignes d'une possible « politique culturelle », rédigés par des experts indépendants (algériens et étrangers), le ministère de la culture n'a pas encore vu l'urgence et l'importance d'un tel document. C'est à l'initiative d'un groupe de chercheurs, créateurs et hommes de lettres qu'un projet de « politique culturelle de l'Algérie » a été élaboré et finalisé en février 2013. Cependant, le « Schéma directeur sectoriel des biens et services et des grands équipements culturels » reste un document (d'une cinquantaine de pages) essentiel par l'approche critique des réalisations culturelles faites en Algérie et les perspectives qui sont dégagées pour la relance du secteur de la culture. Il ne s'élève pas au niveau d'un document de politique culturelle mais ses rédacteurs (le ministère de la culture) ont pris le temps de réaliser une cartographie qui colle aux réalités, de rendre disponible des statistiques et surtout d'avancer les éléments d'un programme (d'investissement) pour chaque secteur de la culture (livre, bibliothèque, théâtre, cinéma, maison de la culture, musée, etc.).

**COMPLEXITÉ
DU PROCESSUS
DE PRODUCTION,
DE CONSOMMATION
ET D'ÉVALUATION**

Le budget consacré à la culture évolue d'année en année et semble que l'Algérie est l'un des pays maghrébins et arabes et même africains à accorder plus d'intérêt à ce secteur. Il est vrai aussi que ce budget est souvent dopé grâce (et lors) aux grandes manifestations culturelles régionales et internationales que le pays abrite et organise. Ainsi, le budget de la culture atteint en 2011, à l'occasion de la tenue de la manifestation « Tlemcen Capitale de la Culture Islamique », la somme historique de 452 millions de dollars, soit le budget le plus impor-

tant dans la région Arabe et en Afrique. Il avait atteint, avec l'organisation en 2009 du « 2e Festival Panafricain d'Alger », la somme de 360 millions de dollars. Cependant, le budget de la culture n'a atteint, ces dix dernières années, qu'à deux reprises le 1 % préconisé par l'UNESCO. A titre comparatif avec les autres pays du Maghreb, l'Algérie est dans la meilleure disposition en matière de budget consacré à la culture. La place de l'industrie du livre dans l'économie du pays. La première constatation est la faible intégration de l'industrie de l'édition et de l'impression dans l'économie : outre les équipements, les encres et autres consommables, le papier est totalement importé depuis l'arrêt de la production nationale à la fin des années 80. Depuis 2006, la tendance commence à s'inverser avec l'entrée en production d'une usine privée de production de papier. Cependant le sous-secteur demeure fragile de par sa dépendance aux intrants et son faible poids relatif à l'échelle internationale. L'Algérie est le douzième marché importateur de livres édités en France avec un chiffre d'affaires de 13 millions d'euros en 2008, juste derrière le Maroc et loin devant la Tunisie ». Pour l'année 2006, les importations algériennes de produits de l'édition se sont élevées à 1 486 256,00 dollars. La filière livre est la plus ancienne des industries culturelles. Le livre – à l'instar de la plupart des « produits » culturels – n'est pas une marchandise comme les autres. Il possède des caractéristiques économiques qui lui sont propres. Dans son « essai de définition économique du livre » Jérôme Lallement soulignait que « toutes les difficultés rencontrées pour définir le livre en tant que bien économique s'expliquent par sa double caractérisation comme support et comme texte, comme objet matériel et comme œuvre culturelle. La distinction entre biens de consommation et biens d'investissement repose sur le fait qu'un bien peut soit être utilisé au sein d'autres processus de production, soit être destiné à la consommation finale ; c'est généralement la nature de l'acquéreur (consommateur final ou entreprise) qui valide cette distinction. Un produit de masse et un produit ciblé. L'assimilation du livre à un produit de grande consommation a conduit les éditeurs à modifier leur logique d'entreprise : d'abord orientée exclusivement vers le produit, elle est devenue plus attentive au marché et aux consommateurs. - Un bien banal et bien problématique. Le livre est un bien durable ou semi-durable dont l'achat est moins fréquent. Il requiert un processus de recherche préalable à l'achat. Ces « biens singuliers » ne répondent pas aux lois de

l'offre et de la demande du fait qu'ils ne possèdent pas les mêmes caractéristiques que des biens dit « homogènes » (dont la différenciation se fait par le prix). Ces approches sur les caractéristiques du livre (Nelson, Caves, Shapiro, Benhamou, Peltier, Gambaro etc.) se retrouvent autour des principaux points que nous avons énumérés. Elles nous éclairent sur les dimensions de l'industrie du livre, la complexité du processus de production, de consommation, d'évaluation économique et d'insertion dans le projet économique. En revanche, elles présentent autant d'arguments pour la prise en charge du livre à travers l'implication des pouvoirs publics et la mise en place de mécanismes adaptés à ce soutien. Les mutations sociales, économiques, idéologiques et politiques, que vit la société algérienne, influent, indéniablement, sur le comportement et les attitudes culturelles des catégories sociales engagées dans un processus d'appropriation des espaces économiques, sociaux et culturels, d'acquisition du savoir et des réflexes de communication et de consommation culturelle. La conjoncture socio-économique et politique que traverse la société algérienne a eu un grand impact sur l'activité proprement intellectuelle et sur les conditions de production et de distribution du livre. Les paradoxes relevés, dans ce contexte, peuvent signifier une dynamique et être interprétés comme une donnée essentielle des logiques et des stratégies qui s'opèrent autour d'un secteur en pleine mutation, que les contingences historiques et les effets induits de l'indépendance, mais surtout des crises et des ouvertures récentes de la société sur le monde extérieur, n'ont pas encore permis d'en situer les tendances et les développements futurs. Car il faut souligner que l'industrie du livre a été la victime collatérale de la tragédie qu'a vécue l'Algérie dans les années 1990. Les métiers du livre en général ont été désinvestis, à l'instar de l'édition, la chaîne de fabrication et le réseau de distribution. Ecrivains et éditeurs ont été poussés à l'exil ou ont payé de leur vie leur engagement dans la culture, le livre et l'écriture. Car, au-delà de l'aspect méthodologique et des difficultés qui résultent de ce phénomène dans son approche, l'industrie du livre doit être analysée dans sa genèse et dans l'évolution des mœurs et traditions de la société algérienne. Ce type de commerce a toujours été identifié aux structures d'Etat, aux points de vente et librairies gérées par les entreprises d'Etat qui avaient le monopole de l'édition, la diffusion et la distribution du livre et du journal.

Par Abdelkader Abdellilah, universitaire

LA TUNISIE PARTICIPE À LA 7^E CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE DE LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE CORÉE-AFRIQUE

La Tunisie participe à la 7e Conférence ministérielle de la Coopération économique Corée-Afrique (KOAPEC) qui se déroule du 12 au 15 septembre 2023, à Busan, en République de Corée sur le thème « Embrasser un avenir durable : transition énergétique juste et transformation agricole en Afrique ». La délégation tunisienne est conduite par le ministre de l'Economie et de la Planification, Samir Saïed, gouverneur de la Tunisie à la Banque africaine de développement. Des ministres africains des finances et les administrateurs de la Banque africaine de développement représentant les pays membres africains, les ambassadeurs africains, les dirigeants d'institutions panafricaines et diverses organisations non gouvernementales participeront à la conférence organisée par le Groupe de la Banque africaine de développement, le ministère de l'Economie et des Finances de la République de Corée et Korea Eximbank. Des responsables du secteur privé africains et de la Corée sont également attendus. Les échanges porteront sur les transitions énergétiques à faible émission de carbone et la sécurité alimentaire en Afrique, ainsi que les liens possibles avec la Corée dans ces deux domaines. Outre sa participation aux réunions ministérielles et aux travaux de la conférence, Saïed, tiendra des rencontres bilatérales avec nombre de ministres, de responsables et d'hommes d'affaires coréens, afin de communiquer sur la vision stratégique Tunisie 2035, le plan de développement 2023-2025, les avantages compétitifs et les opportunités d'investissement que recèle la Tunisie. Lancée en 2006, la Conférence ministérielle de la Coopération économique Corée-Afrique vise à promouvoir un dialogue politique de haut niveau sur la coopération entre la Corée et l'Afrique. Elle a, depuis évolué pour devenir un rassemblement biennal. La sixième conférence s'est tenue en 2018, parallèlement aux 53e Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement. La conférence de cette année marque une reprise des réunions en présentiel après la fin de la crise liée à la pandémie de Covid-19. Les réunions serviront de plateforme pour définir de nouvelles opportunités pour renforcer les relations entre l'Afrique et la Corée dans l'ère post-pandémique.

In African Manager

TEMPÊTE DANIEL

Après les pluies torrentielles en Libye, le bilan se compterait en milliers de morts, selon la Croix-Rouge

Des images tournées par les habitants des villes de l'est comme Derna, al-Bayda et de petites localités, montrent d'impressionnantes coulées de boue et des quartiers entiers sous l'eau, ainsi que des routes et bâtiments effondrés.

Derna, située à l'est de la Libye, a été l'une des villes les plus touchées par la tempête Daniel. Suite aux inondations provoquées par la tempête Daniel, la Libye déplore officiellement la mort de 150 personnes. Un élu local évoque « plus de 2 000 morts » et la Croix-Rouge, 10 000 disparus. La tempête Daniel a touché l'est de la Libye dimanche après-midi avec de violentes inondations qui ont coûté la vie à au moins 150 personnes, selon une source officielle. Un bilan provisoire qui pourrait être très sous-évalué. Le chef de l'exécutif dans l'est de la Libye, Oussama Hamad, a avancé les chiffres de « plus de 2 000 morts et de milliers de disparus » rien que dans la ville de Derna, lors de son intervention sur la chaîne Almasar. Un bilan qui n'est cependant pas confirmé par une source médicale ou des services de secours. Mais un responsable de La Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) évoque un nombre de morts « énorme », qui pourrait se compter en milliers. « Le bilan reste incertain, a indiqué Tamer Ramadan, lors du point de presse régulier de l'ONU à Genève. « Nous n'avons pas de chiffres définitifs » pour le moment, a-t-il dit, soulignant que « le nombre de disparus est proche de 10 000 ». « Au moins 150 personnes ont été tuées à cause des inondations provoquées par la tempête Daniel à Derna, dans

les régions du Jabal Al-Akhdar et dans la banlieue d'Al-Marj », a déclaré auparavant Mohamed Massoud, porte-parole du chef de l'exécutif de l'est. Les villes côtières du Jabal al-Akhdar (nord-est) ont particulièrement été touchées, mais également Benghazi, où un couvre-feu a été décrété et les écoles fermées. La région abrite les principaux champs et terminaux pétroliers. La Compagnie nationale de Pétrole (NOC) a décrété « l'état d'alerte maximale » et « suspendu les vols » entre les sites de production, où l'activité drastiquement a été réduite. Des images tournées par les habitants des villes de l'est comme Derna, al-Bayda et de petites localités, montrent d'impressionnantes coulées de boue et des quartiers entiers sous l'eau, ainsi que des routes et bâtiments effondrés. Plus tôt lundi, Oussama Hamad a déclaré Derna, située à 900 km à l'est de Tripoli et 300 km à l'est de Benghazi, de « ville sinistrée » avant de se rendre avec ses ministres sur place. Des centaines d'habitants y sont toujours bloqués dans des zones difficiles d'accès alors que les équipes de secours, épaulées par l'armée, tentent de leur venir en aide. La situation a été qualifiée de « catastrophique » et de « hors de contrôle » par un responsable du conseil municipal de Derna. Ce dernier a souligné la nécessité d'une « intervention nationale et internationale », dans des déclarations à la chaîne locale Libya al-Ahrar. Des équipes de secours ont été dépêchées dimanche à Derna. Avec une population de plus de 100 000 habitants, la ville côtière est traversée par un oued qui se déverse dans la Méditerranée et qui a débordé à cause de la tempête sur une cinquantaine de mètres de chaque côté, emportant immeubles et maisons sur son passa-

ge, selon des vidéos diffusées par les médias. Selon Mohamed Massoud, les autorités de l'est de la Libye ont « perdu le contact avec neuf soldats lors des opérations de sauvetage dans cette ville ». Lundi, le chef du Conseil Présidentiel Mohamad al-Manfi a appelé à une « aide des pays frères et amis et des organisations internationales ». Il a officiellement déclaré les villes de Derna, Shahat et al-Bayda dans l'est de la Libye « zone sinistrée », selon un communiqué sur Facebook. Mohamad al-Manfi a aussi fait état de l'effondrement de quatre ponts principaux et deux immeubles, ainsi que des deux barrages de la ville. Lors d'un conseil des ministres extraordinaire diffusé en direct à la télévision lundi, Abdelhamid Dbeibah a annoncé « trois jours de deuil national », soulignant « l'unité de tous les Libyens » face à cette catastrophe. Le président français Emmanuel Macron a exprimé sa « solidarité avec le peuple libyen », tandis que la mission de l'ONU en Libye a affirmé « suivre de près la situation d'urgence ». Le porte-parole du département d'Etat américain, Matthew Miller, a également fait part de sa « sympathie et de ses condoléances », avant de déclarer que Washington travaillait avec les Nations unies et les autorités libyennes pour contribuer aux secours. Dotée des réserves pétrolières les plus abondantes d'Afrique, la Libye est plongée dans le chaos depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011 et secouée par des divisions et des violences. Depuis un an et demi, deux gouvernements s'y disputent le pouvoir : celui d'Abdelhamid Dbeibah dans l'Ouest, reconnu par l'ONU, et celui nommé par le Parlement et soutenu par le maréchal Haftar.

In Sud Ouest

Cinq lieux incontournables pour découvrir la Mauritanie authentique

Envie d'évasion et de dépaysement ? La Mauritanie, pays situé en Afrique de l'Ouest, vous réserve bien des surprises ! Avec ses étendues désertiques, ses montagnes impressionnantes et ses dunes à perte de vue, ce pays du Sahel offre un panorama unique. Voici 5 lieux fascinants à ne pas manquer lors de votre séjour en Mauritanie :

- 1. Le parc national du Banc d'Arguin**
- 2. L'Adrar**
Les plateaux et les oasis de l'Adrar
Le site archéologique de Koumbi Saleh
- 3. La ville de Chinguetti**
- 4. Le désert du Sahara**
- 5. La réserve naturelle de Terjit**

1. LE PARC NATIONAL DU BANC D'ARGUIN

Situé sur la côte atlantique, le parc national du Banc d'Arguin est un véritable paradis pour les amoureux de la nature et les passionnés d'ornithologie. Ce site, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, abrite l'une des plus grandes concentrations d'oiseaux migrateurs au monde. Vous y observerez notamment des flamants roses, des pélicans et des cormorans. Le parc s'étend sur une

superficie de près de 12 000 km² et se compose principalement de zones humides, de plages, de dunes et de bancs de sable. N'hésitez pas à embarquer sur une pirogue traditionnelle pour explorer les îlots et les villages de pêcheurs qui jalonnent le littoral.

2. L'ADRAR

Les plateaux et les oasis de l'Adrar La région de l'Adrar, située au nord-est de la Mauritanie, est réputée pour ses paysages désertiques à couper le souffle. Vous y découvrirez des plateaux rocheux parsemés d'oasis verdoyantes, où les palmiers-dattiers et les cultures maraîchères contrastent avec l'aridité ambiante. Les contreforts de l'Adrar offrent également un terrain idéal pour la pratique de la randonnée pédestre ou du trekking, notamment dans les gorges d'Atar et les montagnes de Zarga. De nombreux circuits vous permettront de sillonner cette région à la beauté sauvage et préservée. Le site archéologique de Koumbi Saleh Au cœur de l'Adrar, ne manquez pas de faire une halte à Koumbi Saleh, l'une des plus importantes cités médiévales d'Afrique subsaharienne. Ce site archéologique témoigne de l'histoire fascinante du royaume du Ghana, qui

s'étendait sur une grande partie de la Mauritanie actuelle entre le VIII^e et le XIII^e siècle. Vous pourrez admirer les vestiges de palais, de mosquées et d'habitations en pierre et en pisé qui attestent de la puissance et de la prospérité de cette ancienne civilisation.

3. LA VILLE DE CHINGUETTI

Inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, la ville de Chinguetti est un véritable joyau architectural et historique. Fondée au XIII^e siècle, cette ancienne cité caravanière était un important centre de savoir et d'échanges culturels. Aujourd'hui, Chinguetti est surtout connue pour ses bibliothèques familiales abritant des milliers de manuscrits anciens, dont certains datent du IX^e siècle. Ne manquez pas de visiter la mosquée de la ville, considérée comme l'une des plus anciennes d'Afrique subsaharienne. Aucun séjour en Mauritanie ne saurait être complet sans une immersion totale dans le désert du Sahara, qui recouvre une grande partie du territoire national. Laissez-vous envoûter par les dunes de sable doré et les paysages lunaires qui composent cet environnement unique. Une balade à dos de dromadaire ou une

excursion en 4x4 sont des expériences inoubliables à vivre lors de votre passage en Mauritanie. Vous aurez également l'occasion de passer une nuit sous les étoiles dans un campement traditionnel nomade et de découvrir la chaleur de l'hospitalité mauritanienne.

5. LA RÉSERVE NATURELLE DE TERJIT

Enfin, n'hésitez pas à faire une escapade dans la réserve naturelle de Terjit, située à quelques kilomètres d'Atar. Cet écrin de verdure niché au creux des montagnes renferme une oasis alimentée par une source d'eau chaude, où il fait bon se détendre après une journée de randonnée ou d'exploration. La réserve abrite également une faune et une flore endémiques, telles que des espèces rares de reptiles et d'insectes ainsi que des plantes médicinales. Un véritable havre de paix à découvrir lors de votre périple en Mauritanie ! En somme, la Mauritanie est un pays aux multiples facettes qui saura séduire les voyageurs en quête d'aventure, de dépaysement et de découvertes culturelles. N'hésitez plus et laissez-vous tenter par l'expérience inoubliable que vous offrira ce pays du Sahel !

In Masculin.com

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE:

Victoire du CR Belouizdad face à l'AS Marsa (3-0)

Le CRB proche de boucler sa préparation pour la saison sportive 2023-2024 vient de disputer deux matchs amicaux en Tunisie, afin de parfaire la cohésion de l'équipe avant d'affronter entre le 15 et le 17 septembre la formation sierra-léonaise de Bo Rangers dans le cadre du deuxième tour préliminaire la Champions League africaine.

Le CR Belouizdad s'est assez facilement imposé 3-0 (mi-temps 3-0), contre le club tunisien AS Marsa, en match amical de préparation, disputé dimanche en Tunisie. Le Chabab a plié le match dès la première mi-temps, grâce à Abderrahmane Meziane (18'), et surtout Oussama Darfalou, auteur d'un doublé aux 28' et



40'. Il s'agit du deuxième match amical en l'espace de 24 heures pour le club champion d'Algérie en titre, après le duel contre le Stade Tunisien, qu'il avait perdu 2-1 la veille. Les choses avaient relativement bien démarré pour le Chabab, qui avait ouvert le score à la 18e minute de jeu, par l'intermédiaire de sa nouvelle recrue, le Gambien Lamine Jallow. Mais la suite a été moins bonne, avec deux buts encaissés aux 29' et 86' et qui

étaient synonymes de défaite. Le premier par Saned Khemissi et le second par Dominique Mendy. Le Chabab a disputé ces deux matchs amicaux dans le cadre de son ultime phase de préparation, en prévision du match aller du deuxième tour préliminaire de Ligue des champions, prévue entre le 15 et le 17 septembre courant, en déplacement chez la formation sierra-léonaise des Bo Rangers. Le CRB, quadruple champion d'Algérie en titre,

avait effectué un stage de préparation du 23 août au 3 septembre en Tunisie, avant de rentrer à Alger au début de la semaine passée. Les joueurs ont commencé par bénéficier de deux jours de repos (lundi et mardi), avant de reprendre le chemin des entraînements mercredi. Après quoi, ils sont retournés une deuxième fois en Tunisie, vendredi, pour disputer ces deux matchs amicaux contre le Stade Tunisien et l'AS Marsa.

L'entraîneur belge Sven Vandebroek a profité de l'occasion pour faire jouer un maximum de joueurs, pour les aider à peaufiner leur préparation en prévision du match de Ligue des champions, y compris la nouvelle recrue Raïs M'Bolhi, qui a été incorporé lors deuxième match amical contre l'ASM. Il avait remplacé Maâchou à la 45e. Le CRB a pris l'avion dimanche soir, pour rentrer à Alger, où il doit achever sa préparation en prévision du déplacement en Sierra Leone.

JEUX PARALYMPIQUES D'AFRIQUE /HANDI-BASKET:

Les sélections algériennes dans le dernier carré

Les équipes nationales algériennes (messieurs et dames) de handi-basket disputeront, respectivement la demi-finale et la finale du tournoi des premiers Jeux paralympiques-2023 d'Afrique qui se poursuivent à Accra au Ghana, et dont le vainqueur final prendra part au dernier tournoi qualificatif aux Jeux paralympiques de Paris-2024. Les messieurs affrontent, ce lundi en fin d'après-midi le Sénégal, après avoir terminé le premier tour de qualification, en deuxième position du groupe A, avec 7 points (+251 points-avérage, le meilleur des deux groupes), récoltés de trois succès dont le dernier, dimanche contre l'Ouganda (94-22). Les autres succès ont

été obtenus devant la RD Congo (98-21), le Ghana (124-14), contre une défaite face au Maroc (65-57). Le groupe B, composé du Sénégal, Egypte, Angola, Kenya et l'Afrique Sud, a été dominé par le Sénégal, équipe surprise du tournoi qui a terminé en première position avec un sans faute et 8 points au compteur, (+166 points-avérage). La demi-finale face au Sénégal, un adversaire peu familier aux verts, sera décisive et va se jouer sur de petits détails surtout que les deux sélections se rencontrent pour la première fois dans la petite histoire du handi-basket africain. Tout le collectif de l'équipe algérien est concentré sur le match qui

leur permettra de passer en finale et rencontrer le vainqueur de l'autre demi-finale (Maroc-Egypte), et ensuite jouer une dernière carte pour se qualifier au dernier tournoi de qualification aux JP-2024. Dans le tournoi dames, le titre des premiers Jeux paralympiques africains se jouera entre l'Algérie et l'Afrique du Sud qui s'affrontent mardi, lors du dernier match de la compétition qui s'est jouée en une seule poule qui a regroupé l'Algérie, l'Afrique du Sud, Kenya, Zambie, Ghana, RD Congo et Maroc. A la veille de la dernière journée de compétition, prévue ce mardi, les Algériennes et Sud-africaines partagent la 1re place avec 10 points pour

chacune, mais un meilleur point-avérage pour l'Algérie (+389) contre +155 pour leurs adversaires. Lors du match de dimanche, les coéquipières de la capitaine Djamilia Khemgani ont fait exploser le Ghana 100-9 (mi-temps 51-4), tandis que l'Afrique du Sud a gagné face à la RD Congo (44-20). Les deux sélections ont réussi un parcours sans fautes, réalisant cinq succès en autant de rencontres, en attendant celle qui va les opposer mardi pour désigner l'heureux vainqueur qui aura l'honneur de représenter le continent au dernier tournoi qualificatif aux Jeux de Paris-2024, prévu au Japon en avril prochain.

APS

SPORTS DE BOULES : CHAMPIONNAT DU MONDE JEUNES

Oran fin prête pour accueillir la compétition fin septembre

La ville d'Oran est fin prête pour abriter le championnat du monde des sports de boules en jeu long (U 18 et U 23 ans) masculins et de raflé des moins de 19 ans filles et garçons, prévu du 20 au 23 septembre, a-t-on appris des organisateurs. Cet événement sportif international de quatre jours, organisé par la Fédération algérienne de sports de boules et la Fédération algérienne de raflé et de billard sous le haut patronage du ministère de la Jeunesse et des Sports et du Wali d'Oran, verra la participation de représentants de 22 pays. Les épreuves de sports de boules jeu long

se dérouleront à partir du 20 septembre au niveau du complexe sportif de boules "LOFA" d'Es Senia (Oran) dans la catégorie des moins de 18 ans et 23 ans masculins dans les spécialités du simple, double, du tir de précision et tir progressif. La compétition du raflé pour la catégorie des moins de 19 ans filles et garçons se tiendra au palais des Sports "Hamou Boutlélis" d'Oran, en doublette filles et garçons et double mixte individuel filles et garçons et tir de précision filles et garçons. La cérémonie d'ouverture aura lieu le 19 septembre au palais des Sports "Hamou Boutlélis" à Oran

à partir de 17 heures, en présence des délégations participantes. Les délégations étrangères devant participer à ce championnat sont attendues à partir du 17 septembre à l'aéroport international "Ahmed Ben Bella" d'Oran. Elles seront hébergées au niveau du Village méditerranéen d'une capacité d'accueil de 4.266 lits. En marge de ce rendez-vous sportif mondial, le programme prévoit des visites à des sites historiques de la wilaya d'Oran et des soirées d'animation au lieu d'hébergement des délégations participantes.

APS

VOLLEY-BALL:

L'ALGÉRIE EN FINALE DE LA CAN

La sélection algérienne de volleyball masculine s'est qualifiée en finale du Championnat d'Afrique des nations (3-13 septembre), en s'imposant au tie-break devant la Libye (3-2 : 18-25, 25-15, 33-35, 25-22, 15-11), lundi au complexe olympique du Caire. En finale programmée mercredi, le Six national sera opposé au vainqueur de la deuxième demi-finale mettant aux prises l'Egypte au Cameroun. L'Algérie avait composé son billet pour la demi-finale, en battant en quart de finale son homologue ghanéenne sur le score de 3-0 (25-18, 27-25 et 25-16). La dernière édition du Championnat d'Afrique des nations masculin, disputée en 2021 au Rwanda, avait été remportée par la Tunisie devant le Cameroun (3-1).

APS

JUDO/ JEUX OLYMPIQUES

DE PARIS

DRISS,BELKADI ET BOUAMAR PROCHES DE LA QUALIFICATION

Les judokas algériens Dris Messaoud (-73 kg), Belkadi Amina (-63 kg) et Mustapha Yasser Bouamar (-100 kg) ont réussi un bond impressionnant dans le Ranking qualificatif aux prochains Jeux Olympiques d'été, prévus en 2024 à Paris (France), essentiellement grâce à leurs médailles d'or aux derniers Championnats d'Afrique Individuels, clôturés dimanche à Casablanca. Ces athlètes ont glané en effet pas moins de 700 points chacun, ce qui les a fait considérablement progresser dans ce Ranking olympique, puisque Dris se retrouve au 11e rang avec 2128 points, Belkadi (19e/1438 pts) et Mouamar (34e/866 pts). Des classements intéressants, qui les placent dans un très bon couloir dans la perspective d'une qualification aux Jeux de Paris, à condition de s'y maintenir jusqu'à la date butoir de la clôture des listes, prévue au mois de juin 2024. En effet, les trois représentants algériens devront continuer à briller lors des prochains tournois internationaux, et récolter d'autres points, au risque de se faire coiffer au poteau par les nombreux concurrents, qui convoitent eux aussi une qualification olympique.

APS

CYCLISME/TOUR DE SALALAH

(1^{RE} ÉTAPE):

VICTOIRE DE HAMZA YACINE

Le cycliste algérien Hamza Yacine a remporté la première étape du Tour de Salalah, disputée dimanche matin, dans le Sultanat d'Oman. L'Algérien a bouclé la distance en 3h08:05., devançant ainsi l'Allemand Robin Fischer (2e/+0.02.), et le Slovène Bole Grega (3e/+0.48.), au moment où le deuxième meilleur algérien dans cette course, Azzedine Lagab, est entré en 6e position (+0.52.). Son compatriote Ayoub Ferkous, lui s'est contenté de la 16e place (+2.08.). Cette édition 2023 du Tour de Salalah se déroulera en quatre étapes, entre le 10 et le 13 septembre courant, avec la participation de 75 coureurs, représentant 12 équipes. Outre les trois coureurs suscités, l'Algérie est présente avec trois autres cyclistes à Oman, à savoir : Abdallah Benyoucef, Oussama Cheblaoui et Abdelkrim Ferkous. La sélection algérienne est conduite par le Directeur technique national (DTN) Samir Allam, assisté dans sa tâche par le mécanicien Fouad Hamza et le soigneur Abderrahmane Boureza.

APS

REDA KATEB S'AFFICHE EN OMAR LA FRAISE DANS UN FILM ATYPIQUE

Raconter la misère sociale pour créer du divertissement

Présenté hors compétition, le premier film du Franco-Algérien Élias Belkeddar suit les pérégrinations de deux bandits français en Algérie. Un exil sous forme d'errance délirante.

Ne pas se méprendre, Omar la Fraise est une histoire d'amitié bien plus qu'un film de gangsters. Cette «bro-mance» sur fond d'excès – de violence, d'alcool et de drogue – lie Omar (Reda Kateb), un Français d'origine algérienne, à Roger (Benoît Magimel). En cavale, ces deux figures de bandits usés, au potentiel comique hors pair, se retrouvent exilés à Alger pour échapper à leur peine de prison... Et peut-être à leur conditionnement. Sous le soleil d'Alger, marcel et chemise à motifs vintage sur le dos, assortis à un combo jogging-claquettes, Omar se languit de ses frasques parisiennes, erre dans sa villa sans meubles et dans sa piscine sans eau. Il touche le fond sans pouvoir véritablement se noyer. Et subit son exil, ici inversé, jusqu'à sa rencontre avec Meriem, une jeune femme indépendante et bosseuse, cheffe d'équipe dans une usine de biscuits, qu'il tente de conquérir maladroitement sous l'œil protecteur de son complice de toujours. Passés les (quatre cents) coups, reste la sensibilité qui humanise nos deux âmes esseulées et brisées. «Je voulais raconter l'envers du décor de la figure du gangster. J'aimais

l'idée de prendre des figures de psychopathes et d'enfants des rues qui sont vraiment dans l'ultra-violence et arriver à susciter de la tendresse pour eux, raconte Élias Belkeddar, 35 ans, qui livre ici son premier long-métrage de fiction. Ils ne tirent pas nécessairement de joie ni de fierté d'être des assassins, ils sont simplement dans un logiciel et une forme de déterminisme social. Ce logiciel est peu à peu déconstruit parce qu'une rencontre sensible intervient, qui laisse place à la vulnérabilité.» Drôle, tendre, pop... Autant de qualificatifs qui détonnent avec l'univers des bandits, qui est ici un prétexte narratif pour mieux raconter une autre histoire d'amour, celle qu'Élias Belkeddar entretient avec le pays.

FILMER L'ALGÉRIE AUTREMENT

Né de parents algériens arrivés en France dans les années 1960, le cinéaste filme Alger comme on la voit rarement. Il balade sa caméra au gré des pérégrinations des deux protagonistes et rend ainsi compte de l'énergie et de la topographie de la capitale. On passe d'un décor de carte postale à une plongée dans les bas-fonds de la ville,



peu montrés à l'écran, comme Climat de France, citée monumentale, bâtie dans les années 1950. «J'ai filmé Alger comme j'ai pu la vivre et l'expérimenter, enfant, de manière assez classique pour un fils d'immigrés qui passe les vacances là-bas entouré de sa famille et de ses amis, rembobine-t-il. J'ai toujours perçu l'Algérie comme le pays d'un conte. Dans le théâtre espagnol, on parle de la Pologne comme d'un monde imaginai-

re.», complète celui qui a coproduit le film (5 millions d'euros) avec les Deux horloges, une structure algéroise montée par son camarade Yacine Medkour. Signe du renouveau de l'industrie locale, qui voit émerger depuis ces dix dernières années des séries, web-séries et clips sous l'impulsion d'une nouvelle génération de créatifs. Une mouvance que l'on ressent dans le film, qui offre des séquences tournées à la manière de clips – sans doute les plus drôles et jouissives – où les deux acolytes dansent, bidon de sortie et cocktail à la main, sur une bande-son entre raï, musiques traditionnelles et urbaines.

KARIM LEKLOU, ACTEUR SANS FRONTIÈRES

«L'Afrique est souvent filmée comme un décor social. Je voulais montrer une représentation identitaire fun comme peut le faire le cinéma»

coréen, celui de Tarentino ou de Spike Lee.

Et prouver que l'on peut tourner dans des ghettos non pas pour raconter la misère et la question sociale, mais pour créer du divertissement. Parfois c'est un acte plus politique que de raconter que Fatima a un problème avec le voile», tranche le réalisateur, qui filme aussi les gamins des rues en leur donnant une vraie dimension héroïque.

Personnages romanesques, références tarantinesques, bande-son locale, costumes et style beldi (du bled)...

Esthétiquement, rien n'est laissé au hasard. «Ce qui m'intéresse, c'est de pouvoir créer de la fierté, du style et de l'attitude même dans la misère. En France, les Noirs et les Arabes n'ont jamais réussi à faire ça», regrette celui qui pourrait pourtant bien être à l'origine d'un genre nouveau, la «beldix-ploitation».

I.M./JA

JUSQU'AU 13 OCTOBRE, AU PALAIS DE LA CULTURE

A la découverte de «Mediterranea-visions d'une mer ancienne»

«Mediterranea-visions d'une mer ancienne et complexe», une installation itinérante à travers le bassin méditerranéen, a été ouverte, jeudi dernier, à Alger, en témoignage «signifiant et fort» de la collaboration artistique et culturelle entre l'Algérie et l'Italie.

Organisée par l'ambassade d'Italie en Algérie en collaboration avec le ministère de la Culture et des Arts, cette installation, visible jusqu'au 13 octobre au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Kouba, marque une «période de coopération maximale entre l'Algérie et l'Italie», a déclaré l'ambassadeur d'Italie en Algérie Giovanni Pugliese, donnant lecture à l'allocution d'ouverture.

L'installation qui entend raconter «l'histoire, la beauté, les peuples et les mythes» de cette «mer-Continent», ainsi que les tensions et les dangers qui la guettent aujourd'hui, explore les spécificités de cet espace composite en proposant la narration, à différents niveaux de son histoire, longue et complexe, au moyen d'images satellites inédites, obtenues grâce à une technologie spatiale de pointe.

S'articulant autour de trois thématiques essentielles, «l'histoire des terres des eaux, des peuples et des cultures», «la végétation et les parfums» et «la Méditerranée aujourd'hui», le parcours de l'exposition propose au regard du visiteur dans un élan hautement esthétique, des photos et des vidéos interactives, entre autres, à fort impact émotionnel, qui mêlent Science et Art, Passé et Présent, selon un fil narratif concis, mais rigoureux et accessible.

Le visiteur se verra ainsi, vite saisi par des visions, rendues sur différents supports, suggestives de la Méditerranée à l'instar des anciennes villes portuaires, des îles du mythe, des cultures typiques de l'olivier et du blé, des données et des images sur le réchauffement climatique, la réduction des précipitations, ou encore, les vagues de chaleur avec de longues périodes de sécheresse alternant avec des précipitations extrêmes.

Initié et réalisé par le ministère italien des affaires étrangères et de la Coopération internationale en collaboration avec nombre d'organismes spatiaux italiens et européens, ce projet a d'abord été inauguré à Beyrouth (Liban), avant d'amarer à Alger pour sa deuxième escale et poursuivre ensuite son voyage en Méditerranée avec, à son programme, plusieurs haltes dans différentes capitales des deux rives.

L'installation renseigne également le visiteur, avec quelques approximations numériques, sur la Méditerranée d'aujourd'hui qui compterait 512 millions d'habitants dont 70% vivant en zone urbaine et 584 villes côtières.

Le vernissage à Alger, de l'installation «Mediterranea-visions d'une mer ancienne et complexe», s'est déroulé en présence de plusieurs responsables de différentes missions diplomatiques accréditées à Alger, invités à cet événement.

I.M./APS

PORTRAIT QUI ÉTAIT L'HUMORISTE FRANCO-ALGÉRIEN WAHID BOUZIDI ?

Récemment décédé, Wahid Bouzidi, comédien apprécié en France, demeure peu connu en Algérie. Portrait d'un comique pas comme les autres. L'humoriste franco-algérien, Wahid Bouzidi, est décédé des suites d'un AVC, alors qu'il se trouvait au Maroc pour des vacances. Hospitalisé à Marrakech depuis mercredi, l'artiste de 45 ans, n'a malheureusement pas survécu, comme l'a annoncé sa famille sur les réseaux sociaux. Celui qui s'était fait connaître sur la scène du Jamel Comedy Club (lancé par Jamel Debbouze), avait poursuivi sa carrière notamment sur grand écran où il est apparu dans de nombreux films, comme «Case départ» ou «Neuilly sa mère, sa mère». Dans une vidéo publiée en ligne en avril dernier à l'occasion de son nouveau one man show «Wahid il se relève», au théâtre depuis janvier, l'humoriste soulignait avoir déjà fait 3 AVC. Ce dernier spectacle revenait justement sur la manière dont il avait vécu ses problèmes de santé et évoquait en outre leurs effets sur ses relations avec ses proches. Deux jours avant son décès, Wahid Bouzidi participait encore à une action humanitaire en faveur d'enfants précaires à Marrakech, à l'initiative du rappeur franco-marocain LECK.

I.Med

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

CIRCONSCRIPTION ADMINSTRATIVE D'HUSSEIN-DEY

COMMUNE DE KOUBA

NIF : 41000200001608501017

AVIS D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE DU MARCHE

conformément à l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Suite à l'avis d'appel d'offre avec exigence des capacités minimale N° 12/2023 paru sur les quotidiens nationaux en langue nationale «الوطن» en date du 25/06/2023 et étrangère « L'EXPRESS » en date du 25/06/2023 et le BOMOP

Concernant :

CLOTURE ET AMENAGEMENT CITE EL BAHIA

Le président de l'assemblée Populaire Communale de KOUBA et suite au PV d'évaluation des offres N° 19/2023 du 22/06/2023 prononce l'attribution provisoire Du marché à l'entreprise classé première Comme indiquée sur tableau ci-dessus :

n° plis	entreprise	NIF	Note technique /60 PTS	montant de soumission	montant de soumission après correction	délais d'exécution	OBS
10	EURL EL NAKAA ETB TPH	001026034314458	54,33 PTS	25 505 865,00	25 505 865,00	03 MOIS	offre moins disante après qualification technique

conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics e des délégations de service public , Les soumissionnaires intéressés par le présent avis, sont invité de se rapprocher auprès de L'autorité compétente (APC de KOUBA) au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché afin de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financière

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la première publication de l'avis d'attribution provisoire dans la limite des seuils fixés au article 82 et 174 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public auprès de l'autorité compétente (commission des marchés publics de la commune).

L'EXPRESS DU 13/09/2023

ANEP : N° 2316022760

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة الاتصال
MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

COMMUNIQUÉ

Sous le haut patronage du Président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, Le Ministère de la Communication annonce le lancement de la neuvième édition du «Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel».

Le prix est décerné le 22 octobre 2023, Journée nationale de la Presse.

LES THÈMES RETENUS POUR CETTE NEUVIÈME ÉDITION SONT:

«La Nouvelle Algérie et la problématique de la sécurité alimentaire et hydrique»

«La Nouvelle Algérie : Renforcement des capacités et de la créativité de la jeunesse»

«La sécurité énergétique et ses dimensions géopolitiques»

Le prix vise à encourager et promouvoir la production de la presse nationale sous toutes ses formes, à stimuler l'excellence, la créativité, le professionnalisme et à instaurer la culture du mérite, en récompensant le meilleur travail journalistique en lien avec les sujets proposés, réalisé individuellement ou collectivement.

La candidature pour la participation au prix du « Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel », est ouverte dans les catégories suivantes :

Presse écrite : article de fond, reportage et enquête

Information télévisuelle : reportage, enquête, documentaire.

Information radiophonique : reportage, et enquête

Presse électronique : œuvre d'information diffusée sur le net.

Illustration : photographie, dessin et caricature de presse.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Les œuvres présentées doivent avoir fait l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période allant du 22 Octobre 2022 au 10 Octobre 2023.

Être de nationalité Algérienne ;

Justifier d'un moins 03 ans d'exercice de la profession.

Ne pas être membre du jury.

La participation peut être à titre individuel ou collectif.

Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre

Le candidat dans la catégorie photo peut participer avec plus d'une œuvre.

Les lauréats du Prix du Journaliste Professionnel dans les différentes catégories ne sont pas autorisés à participer au concours pour une durée de 03 années consécutives.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE SE COMPOSE DE :

03 exemplaires des œuvres proposées.

Une copie de la carte nationale d'identité.

Une copie de la carte professionnelle.

Un certificat de travail attestant de trois années d'expérience.

Le formulaire dûment rempli (Téléchargeable sur le site Web du ministère) : <https://ministerecommunication.gov.dz>

Les dossiers de participation sont adressés à Monsieur le Président du jury du « Prix du Président de la République du journaliste professionnel », par courrier ordinaire à l'adresse suivante :

Ministère de la Communication, B.P No. 474, Bir Mourad Rais, Alger, ou Déposés au siège du Ministère de la Communication, Bureau No. 701, 7ème étage.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 10 octobre 2023

L'EXPRESS DU 13/09/2023

ANEP : N°0099

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABIT L'URBANISME ET DE LA VILLE

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BLIDA

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 40/2023

NIF: 411024000009010

Projet : REALISATION D'UN ÉCOLE PRIMAIRE TYPE D N°01 AU NIVEAU DU SITE DES 1700+1800 LL.VA BOUINAN EX SENTOUHI 1 ET 2 COMMUNE DE BOUINAN WILAYA DE BLIDA (CITÉS D'HABITATS INTÉGRÉES PROGRAMME 2022).

Seules Entreprises qualifiées et spécialisées peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Equipements publics De la wilaya de Blida cité des fibres ZEDRI Ben Bouhaid, Blida, Ayant un certificat de qualification et classification professionnel en cours de validité en bâtiment comme Activité Principale Ou Secondaire catégorie Trois (03) ou Plus, Avoir réalisé au moins un (01) projet de même nature justifié par attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrage publics et la Moyenne des chiffres d'affaire de trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) des candidats doivent être égale ou supérieur à 45 millions de dinars.

1- Le dossier de candidature contient :

Déclaration de candidature remplis cachet et signé par le soumissionnaire

Déclaration de probité dûment remplis cachet et signé par la personne habilitée.

Statut de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale (copie).

Compte sociaux pour les entreprises dotées de la personnalité morale (exercice 2022).

Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants.

Certificat de qualification et de classification dans le domaine de bâtiment comme activité principale ou secondaire en cours de validité (copie) de catégorie Trois (03) Ou Plus

Attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrage publics.

Les bilans comptables des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) doit être déposés auprès des services des impôts (copie).

Liste de personnel justifié par diplôme et affiliation CNAS en cours de validité.

Liste de moyens matériels justifié par (carte grises plus police d'assurance en cours de validité pour le matériel roulant, factures d'achat pour le matériel non roulant, en cas de location joindre contrat notarié).

Registre commerce électronique

2-L'offre technique contient :

Déclaration à souscrire dûment remplis cachet et signée par la personne habilitée.

Le présent cahier des charges paraphé et signé par le soumissionnaire et portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

Une mémoire technique.

3-L'offre financière contient :

La lettre de soumission dûment remplie, paraphée, signée, cachetée et datée.

Le bordereau des prix unitaires dûment rempli, paraphé, signé, cacheté et daté.

Le détail quantitatif et estimatif dûment rempli, paraphé, signé, cacheté et daté.

NB : le délai de réalisation au aucuns cas ne doit dépassé les Six (06) Mois.

L'offre doit être présentée par le soumissionnaire de la manière suivante :

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « Dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°..... Projet :

La durée de préparation des offres est fixée à 15^{ème} jour à partir de la première parution de l'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La date de dépôt des offres : les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres avant 12h 00. Si le jour de l'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un week-end l'ouverture se fera le jour qui suit.

La durée de la validité des offres est de 03 mois suggérée de la durée de préparation des offres.

L'EXPRESS DU 13/09/2023

ANEP : N° 2316022824

Sur page Facebook: L'EXPRESSDZ

L'EXPRESS

LES SINGES LA CROIX DU MONDE ET LA FRANCE

L'ARGENTINE SUR LE TOIT DU MONDE

MESSI

Contactez le service pub au numéro de téléphone/ fax : 023.70.99.92

De plus en plus d'étudiants s'enfoncent dans la précarité

Par manque d'argent, 36 % des étudiants sautent régulièrement un repas, révèle l'association d'entraide Cop1. Pour les syndicats, la perspective d'une réforme des bourses en 2025 ne saurait répondre à l'urgence. Environ un millier d'étudiants attendent pour recevoir un colis alimentaire, à Lille. Un étudiant qui dort dans sa voiture, à Dunkerque (Nord). Un autre qui ne parvient pas à trouver de logement à Angers. Un troisième qui vole une barquette de poulet dans un supermarché, à Paris. La rentrée universitaire est des plus alarmantes, rapportent les organisations étudiantes dans leur ensemble, qui se disent déjà très sollicitées pour venir en aide aux jeunes précaires. Il n'a fallu que quelques minutes pour que la distribution de 500 colis alimentaires de l'association Cop1 affiche complet, place du Panthéon, à Paris, le 8 septembre. «Ça fait trois ans que l'association existe, on s'était dit que ce n'était pas censé durer... Mais la situation empirer», constate Benjamin Flohic, son président. Cop1 publie mardi 12 septembre son enquête menée par l'IFOP auprès de deux échantillons de près de 800 étu-

dants chacun : l'un, constitué des seuls bénéficiaires des paniers-repas de l'association, l'autre, représentatif de la population étudiante. Elle éclaire crûment un phénomène d'appauvrissement d'une partie de la jeunesse : 36 % des étudiants se privent régulièrement d'un repas par manque d'argent, et ils sont 58 % dans ce cas parmi les jeunes inscrits aux distributions alimentaires. «La population étudiante a connu deux périodes très compliquées, rappelle M. Flohic. La première, qui a justifié la création de notre association, lors des confinements successifs qui ont fait perdre leurs petits boulots aux étudiants et des emplois à leurs parents. Il y a eu ensuite une petite accalmie, et voilà la deuxième période, celle de la spirale inflationniste.» 61 % ont renoncé à se chauffer. Parmi les bénéficiaires de Cop1, ils sont 55 % à avoir déjà été à découvert, 33 % à disposer de moins de 50 euros pour finir le mois une fois payés le loyer et les charges. Et 61 % ont renoncé à se chauffer l'hiver passé, contre 39 % dans le reste de la population étudiante.

In Le Monde

EGYPTE : NOUVELLE RÉGLEMENTATION SUR LE SÉJOUR DES ÉTRANGERS

La présence de plus de 9 millions d'étrangers en Egypte représente également un lourd fardeau sur les ressources de l'Etat, surtout dans les conditions économiques difficiles que le pays connaît. Les revenus en devises étrangères aideront à alléger ce fardeau et à couvrir leurs besoins.



Le gouvernement a mis en place une nouvelle réglementation sur le séjour des étrangers en Egypte. Celle-ci exige le paiement de frais de résidence de 1 000 dollars. Le Conseil des ministres a publié cette semaine un décret visant à réglementer le séjour des étrangers en Egypte. Selon ce décret, les ressortissants étrangers qui demandent une résidence en Egypte, que ce soit à des fins touristiques ou autres, doivent s'acquitter des frais de délivrance de la carte de séjour en dollar ou en d'autres devises. D'autre part, les résidents étrangers en situation illégale doivent régulariser leur séjour à condition d'avoir un hôte de nationalité égyptienne, et ce, dans un délai de trois mois suivant la promulgation de ce décret. Ces derniers doivent également payer des frais administratifs de 1 000 dollars américains. Hazem El-Guendi, membre du Sénat, salue cette décision qui fait suite, selon lui, à une proposition faite en janvier dernier visant à

créer de nouvelles ressources en devises pour faire face aux pressions économiques auxquelles l'économie égyptienne est confrontée en raison de la guerre en Ukraine. «Dans ces circonstances critiques, l'Egypte a besoin de mécanismes pour maximiser ses ressources en devises et soutenir son économie», affirme-t-il. Et d'ajouter : «De nombreux pays au monde réalisent d'énormes revenus grâce aux frais de séjour des étrangers sur leurs territoires, que ce soit à des fins de tourisme ou de résidence, mais l'Etat égyptien n'imposait pas de sommes importantes pour la présence et le séjour des étrangers».

9 MILLIONS DE RESSORTISSANTS ÉTRANGERS

Selon un rapport publié par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) en 2022, plus de 9 millions d'étrangers originaires de 133 pays vivent en Egypte. Un chiffre qui a augmenté depuis le début de la guer-

re civile au Soudan qui s'est déclenchée en avril 2023, entraînant la fuite de plus de 200 000 personnes vers l'Egypte. Ayman Abdel-Wahab, politologue au Centre des Etudes Politiques et Stratégiques (CEPS) d'Al-Ahram, affirme que cette décision n'est pas uniquement économique. «Elle aidera le gouvernement à préparer une base de données précise sur les étrangers résidant en Egypte qui ont des statuts différents : réfugiés, migrants, visiteurs et résidents. C'est en premier lieu une question sécuritaire et sociale», explique Abdel-Wahab. Et de conclure : «La présence de plus de 9 millions d'étrangers en Egypte représente également un lourd fardeau sur les ressources de l'Etat, surtout dans les conditions économiques difficiles que nous connaissons. Les revenus en devises étrangères aideront à alléger ce fardeau et à couvrir leurs besoins».

Par Chaïmaa Abdel-Hamid (Al-Ahram Hebdo)

Davantage d'adolescents reçoivent de l'argent de poche en 2023, avec des sommes plus élevées

De plus en plus d'adolescents reçoivent de l'argent de poche, selon une récente étude de la start-up Pixpay. La somme que leurs parents leur donnent chaque mois est également plus élevée que les années précédentes. Il existe néanmoins des disparités en fonction de l'âge ou des régions. Les adolescents reçoivent

en moyenne 36 euros d'argent de poche par mois. Les adolescents reçoivent en moyenne 36 euros d'argent de poche par mois. Les adolescents ont visiblement échappé aux conséquences de l'inflation. Selon le dernier baromètre «Teenage Lab» réalisé pour la start-up Pixpay, et relayé par TF1 Info

lundi 11 septembre 2023, les adolescents sont plus nombreux à recevoir de l'argent de poche et bénéficient d'une plus grosse somme d'argent qu'auparavant. 200 000 parents et enfants ont répondu à un sondage dans le cadre de cette étude. Alors qu'ils n'étaient que 50 % à recevoir de l'argent de leurs parents en 2022, ils sont désormais 57 %. Avec 36 € par mois en moyenne, le montant de leurs bourses a également grimpé de trois euros par rapport à l'année précédente et de cinq euros par rapport à



2021. En revanche, la somme n'est pas la même en fonction de l'âge de l'enfant. Les plus jeunes (10-12 ans) perçoivent 24 € en moyenne, soit 18 € de moins que les 16-18 ans. Ceux de 18 ans et plus reçoivent quant à eux 56 € en moyenne. De l'argent en récompense En général, l'argent de poche

est reversé aux enfants une fois dans le mois, mais dans 14 % des cas, les parents préfèrent le faire chaque semaine. Si l'on s'intéresse à la somme donnée en moyenne par chacun d'eux, il apparaît que les pères sont plus généreux avec 41,50 € contre 33,80 € pour les mères. Enfin, les montants sont également différents en fonction des régions.

Ainsi, les adolescents normands sont ceux qui ont le moins d'argent de poche avec 28,40 € en moyenne, loin derrière leurs camarades corses, en tête, avec 48,90 €. Au-delà de ces sommes fixes, les parents sont également susceptibles de donner de l'argent supplémentaire en guise de récompense. À titre d'exemples, les adolescents reçoivent en moyenne 7,30 € pour avoir fait le ménage, 11,42 € pour garder leurs frères et sœur et 14,26 € pour des bonnes notes.

In Ouest France

Sept cas de botulisme à Bordeaux, trois personnes en réanimation

Sept personnes ont été hospitalisées au CHU de Bordeaux pour intoxication rarissime à la toxine botulique. Elles auraient toutes mangé dans le même restaurant du centre-ville, le Tchîn-Tchîn Wine Bar.

*Six d'entre eux ont été hospitalisés au CHU ce week-end. L'intoxication est liée à la présence d'une bactérie que l'on trouve le plus généralement dans des boîtes de conserve. Selon nos informations, ils auraient tous mangé dans un même restaurant du centre-ville de Bordeaux, le Tchîn-Tchîn Wine Bar, avant de déclarer les premiers symptômes. Selon les quantités consommées, ceux-ci se caractérisent par des phénomènes

plus ou moins sévères de paralysie des muscles, mais aussi par des difficultés à déglutir et parfois même à respirer. Les personnes intoxiquées sont de nationalité française américaine, canadienne et allemande. Selon nos informations, les sept patients hospitalisés auraient mangé dans un même restaurant du centre-ville de Bordeaux, le Tchîn-Tchîn Wine Bar. Selon nos informations, les sept patients hospitalisés auraient mangé dans un même restaurant du centre-ville de Bordeaux, le Tchîn-Tchîn Wine Bar. «Selon les quantités consommées, les symptômes se caractérisent par des phénomènes plus ou moins sévères de paralysie».

Alors que du côté du CHU, comme de l'Agence régionale de Santé, on se bornait, ce lundi soir 11 septembre, à renvoyer vers un futur communiqué de presse, publié ce mardi matin, nous étions dès lundi soir en mesure de confirmer que sur les six patients hospitalisés, trois seraient considérés comme étant dans un «état grave». Ils ont été placés en réanimation afin de bénéficier d'une assistance ventilatoire. Un quatrième serait «en surveillance».

UNE ENQUÊTE EN COURS

L'arrivée de ces patients a nécessité l'ouverture d'une cellule de crise toute la journée au CHU. De fait, si des dispositifs d'alerte

sanitaire existent, les intoxications à la toxine botulique sont, comme il nous l'a été précisé par plusieurs sources médicales, «extrêmement rares».

«C'est exceptionnel», nous confirmait, lundi soir, un médecin. Une rareté qui s'explique par l'intensité des contrôles sanitaires désormais en vigueur. Toutefois, lorsque ces intoxications se présentent, celles-ci imposent une forte réactivité et une prise en charge rapide.

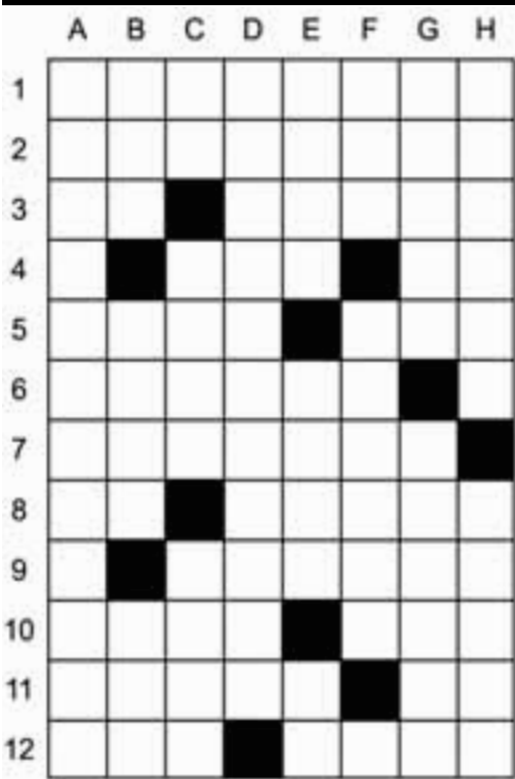
À ce stade, le gérant du restaurant suspecté d'être à l'origine de cette intoxication, nous a confirmé que des prélèvements avaient été effectués par les inspecteurs de l'Agence régionale de santé (ARS), notamment sur

des denrées stérilisées par ses soins. Un plat concentrant particulièrement les recherches. «Je reconnais que j'avais un lot de sardines stérilisées et qu'à l'ouverture j'ai dû en jeter certaines qui avaient une forte odeur. D'autres paraissaient saines et ont été servies aux clients», nous a-t-il indiqué, ne cachant pas son désarroi : «Je suis dévasté pour ces clients s'il s'avère qu'ils sont tombés malades chez moi.»

Ce lundi soir, le restaurant, qui était ouvert, n'avait pas l'autorisation de servir des plats réalisés à partir d'aliments mis en conserve en attendant la suite de l'enquête.

In Sud Ouest

Mots Croisés



- HORIZONTALLEMENT**
- A. Peintre qui consomme beaucoup d'eau.
 - B. Présentée sans habits. Elle nous veut du bien. Fera l'affaire.
 - C. Gallium au labo. Ils sont fauchés en été. Matière à la noix.
 - D. Spécialiste des bons branchements.
 - E. Revêtement imperméable. Préfixe qui donne des ailes. Chlore du chimiste.
 - F. La voix qui commente. Privé de ventre.
 - G. Fraction. Prénom qui rime avec jolie.
 - H. Faucilles de druides. Dont le talon est usé.

- VERTICALEMENT**
- 1. Chérubins.
 - 2. Bon pour le job.
 - 3. Sigle de l'Europe. Séjour diabolique.
 - 4. Linguiste et romancier italien. Un père.
 - 5. Prise d'otage. Cap à tenir.
 - 6. Dignité musulmane.
 - 7. Le bord du bois.
 - 8. Pan de jupe. Il ne paie pas, dit-on.
 - 9. Film qui retrace une vie.
 - 10. Titre bien en cour. Il est prédestiné par dieu au salut.
 - 11. Se débite en rondins. Pour un homme.
 - 12. Elle prend goût avec le sirop. Bel et bien ficelée.

LES MOTS FLÉCHÉS

OBJETS NON IDENTIFIÉS

BOURGUIL-GNONNE

FANTASIE

EN PENTE RAIDE

CROCHETS DOUBLES

FÉTIDE EN PHARMA-CIE

STATION ÉMET-TRICE

MANQUE D'AM-PLÉUR

DÉTIENS

S'ABAN-DONNE (SE)

TERRE D'ARTIS-TES

L'IRIDIUM

VIDER UN MELON

ADDITION

À NOUVEAU SUR PIED

SUPPLIAS DIEU

PHÉNO-MÈNES CELESTES

DESSOUS

DÉVOREUR DE CONTES

ABER EN BRETAGNE

AMATEUR DE SON

LE NOIR LUI CONVIENT BIEN

D'UN CHIC TRÈS BRI-TANNIQUE

ÉLÉ-MENTAIRE

IL A DÉJÀ TRACÉ LE SILLON

FLEUR DES JARDINS

PETITE BOÎTE

CELE DES CHAMPS EST SIGNÉ DE LIBERTÉ

TIRA LA LANGUE

POÉSIE MODERNE

PRIVÉS DE MOU-VEMENT

MACHIN... TRUC CHOUETTE

C'EST UNE EQUERRE

ACCUEIL-LIS EN FAMILLE

ARBRE TROPICAL AU BOIS APPRÉCIÉ

DIFFUSÉ SUR LES ONDES

PRÉFIXE NÉGATIF

BÉRYL-LIUM DU CHIMISTE

DE CHAUS-SETTES OU DE CLAQUES

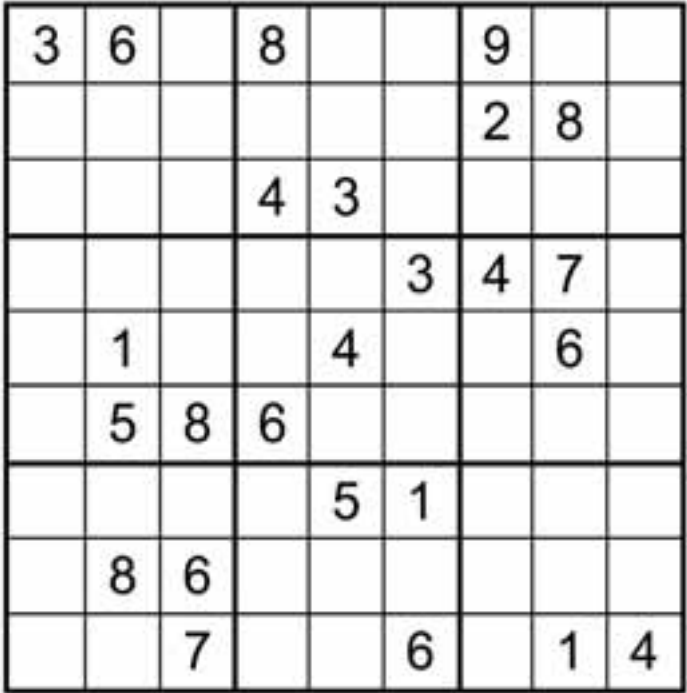
SORTIE DE CHIEN

IMPORTANT MÉDIA

VOILE

MOMENT DE DIS-CUSSION

SIDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

AVARE AVEU BEMOL BEURRIER BLESSURE CIRCUIT DEFAUT DUPERIE EGLEFIN
FELONIE GEAI HAIRE HIVER KAON MANOEUVRE OPEN PATE PLATE POSTICHE
PROCREER RAPER SMOKING SUBIR SUBTILE TAOISTE VITALITE

E B E S V R H R B D D N
H G L R U I A V E U E R
C N L E V B T E M P F E
I I E E S U T A O E A I
T K R R F S E I L R U R
S O A C I I U O L I T R
O M V O U A N R N E T U
P S A R N I H G E A I E
E T A P E E T A L P M B

L'AADL ANNONCE UNE BONNE NOUVELLE POUR LES SOUSCRIPTEURS

Dans un communiqué diffusé ce mardi, l'Agence algérienne pour le développement du logement (AADL) a appelé les souscripteurs ayant récemment bénéficié d'un logement à se reprocher de ses services à l'échelle nationale pour récupérer leurs clés. Les bénéficiaires de logements qui n'ont tou-

jours pas récupéré leurs clés sont ainsi appelés à régulariser leurs situations et à compléter leurs dossiers dans les plus brefs délais. Cette annonce concerne les souscripteurs ayant bénéficié de logements dans le cadre du programme d'attribution de logements du 05 juillet dernier.



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION//MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2023 // N°640 //PRIX 20 DA

AGRICULTURE

L'OAIDA s'engage à renforcer ses investissements en Algérie

Reçu par le ministre des Finances, M. Laaziz Faïd, le président de l'Organisme arabe pour l'investissement et le développement agricole (OAIDA), Mohamed Ben Oubeld Al-Mazroui, a réitéré l'engagement de son institution à accompagner l'élan d'amélioration du secteur agricole national « à travers le renforcement des investissements de son institution en Algérie ».

Cet engagement de l'OAIDA a été réaffirmé en réponse à Faïd qui invitait cet organisme à consentir « plus d'efforts pour appuyer le développement du secteur agricole dans les pays arabes, notamment en Algérie, qui est engagée dans un processus d'amélioration de son climat des affaires ». Dans ce sens, Faïd a rappelé notamment la révision du cadre légal régissant entre autres l'investissement et le foncier économique et agricole et ce, à l'effet d'offrir plus de facilitation et d'incitation aux investisseurs aussi bien nationaux qu'étrangers. M. Faïd a souligné également que le développement du secteur agricole en Algérie « s'inscrit au cœur de la stratégie nationale de diversification et de renouveau économique ». Le ministre a affirmé, à ce titre, qu'il importait que l'OIDA renforce son appui en terme de transfert de savoir à même d'accompagner les agriculteurs algériens pour s'imprégner des meilleures pratiques internationales en matière de production agricole. Ceci d'autant que le contexte mondial, a-t-il rappelé, est caractérisé par des pertur-



bations en matière d'approvisionnement de certains produits alimentaires de base, ayant amené certains pays à confronter une insécurité alimentaire conséquente. Dans son communiqué, le ministre a expliqué que l'OAIDA est une institution financière arabe, créée

en 1976, dans le but de soutenir le développement agricole dans ces pays en appuyant les sociétés actives dans ce domaine. Elle possède une vaste expérience dans le domaine de l'investissement agricole et de la transformation.

R.N.

LES FOIRES ET BANQUES ALGÉRIENNES EN AFRIQUE CONSOLIDERONT LA PLACE DU PRODUIT ALGÉRIEN

Le président de la Confédération des industriels et producteurs algériens (CIPA), Abdelouahab Ziani, a affirmé, hier à Alger, que l'ouverture de banques et de foires algériennes dans les pays africains consolidera la place du produit algérien dans le continent, notamment à travers la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF). S'exprimant dans une rencontre avec les médias, M. Ziani a indiqué que "la présence des banques algériennes à l'étranger apportera une grande contribution pour les exportateurs, notamment à travers la facilitation des transferts financiers". Il a également estimé que l'organisation des foires algériennes permanentes initiées par la Société algérienne des foires et exportations (SAFEX), permettra la présence du produit algérien de manière permanente sur les marchés africains, soulignant l'importance de la zone "ZLECAF" dans l'augmentation des échanges commerciaux entre les pays du continent. Pour l'intervenant, l'Algérie est "le cœur de l'Afrique", étant un axe commercial,

estimant que la zone "ZLECAF" érigera la wilaya de Tamanrasset en un pôle commercial africain. Et de relever l'existence de plusieurs matières premières en Afrique et qui peuvent être transformées en Algérie. Saluant les efforts consentis par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en vue de rétablir la confiance des producteurs algériens, M. Ziani a affirmé que la zone "ZLECAF" en appelle à une série de mesures et la promulgation d'autres lois à l'effet d'accompagner les exportateurs, tout en soutenant la question de la révision de l'accord d'association avec l'Union européenne (UE). S'agissant du transport des marchandises algériennes vers les pays africains, le président de la Confédération s'est félicité des conclusions de sa récente réunion avec le ministre des Transports, Youcef Cherfa, qui lui a affirmé la disponibilité de son département à assurer toutes les facilitations pour le transport des marchandises algériennes vers l'Afrique de l'Ouest.

APS



Alger

16

Ouargla

24°

40°

Constantine

Oran

25°

24°

FADJR

04:54

DOHR

12:44

ASR

16:16

MAGHREB

18:59

ISHA

20:23

TRANSPORT FERROVIAIRE

UNE CARTE PERSONNELLE DESTINÉE AUX JEUNES

La Société nationale des transports ferroviaires SNTF, a annoncé la délivrance de cartes personnelles destinées aux jeunes âgés entre 12 et 28 ans. Cela leur permettra de bénéficier d'une réduction de 20 % lorsqu'ils achètent des tickets de voyage sur un itinéraire de plus de 100 km sur les lignes régionales et longues. Le communiqué ajoute que le dossier de la carte

contient une copie de la carte d'identité, une photographie et que les frais de carte sont de 200 DZD. En ce qui concerne le dossier de la carte, il contient une copie de la carte d'identité, une photo d'identité plus les frais de la carte de 200 DA, a ajouté le communiqué. La carte sera valide pour une année, selon la même source.

B.Y.

AG ÉLECTIVE DE LA FAF

WALID SADI, SEUL CANDIDAT EN LICE

Le candidat Walid Sadi, ancien membre du Bureau fédéral, est le seul candidat pour les élections de la FAF, qui auront lieu le 21 septembre prochain. Il sera donc certainement le successeur de Djahid Zefizet à la tête de la première instance sportive du football en Algérie. Dans un communiqué de la FAF diffusé hier, sur son site officiel, celle-ci a indiqué que la Commission de recours pour les élections de la Fédération algérienne de football prévues lors de l'Assemblée générale électorale du 21 septembre 2023, s'est réunie les 11 et 12 septembre 2023. Après avoir examiné minutieusement les dossiers de recours déposés par les candidats, la Commission a décidé de rejeter les dossiers de Meziane Ighil et Abdelkrim Medouar, respectivement, en raison d'un mandatement non réglementaire pour le premier, et de manque de diplôme universitaire pour le deuxième. A cet effet, la commission a indiqué que les deux can-



didats susmentionnés ne peuvent pas prétendre à la fonction de président de la FAF.

"La Commission de recours pour les élections de la Fédération algérienne de football, prévues lors de l'Assemblée Générale Électorale du 21 septembre 2023, qui s'est réunie les 11 et 12 septembre 2023, informe officiellement que les deux candidats au poste de président de la FAF, en l'occurrence MM. Ali Meziane IGHIL et Abdelkrim MEDOUAR, ne sont pas éligibles aux fonctions pour lesquelles ils ont déposé leurs candidatures suivi d'un dossier de recours". "Les décisions de la commission de recours seront notifiées aux concernés", a conclu le communiqué.

Benaissa Youcef

PÉTROLE

LE BRENT À PLUS DE 90 DOLLARS

Les cours du pétrole ont poursuivi leur hausse hier matin sur les marchés mondiaux, en dépassant la barre des 90 dollars. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre a pris 0.30% ce mardi matin, à 90,91 dollars. Le prix du baril de West Texas Intermediate (WTI) américain, avec échéance en octobre, a pris 0,41%, à 87,65 dollars.

R.E.

